

2024

RAPPORT ANNUEL



Mai 2025
Abidjan, Côte d'Ivoire

Facilité africaine de soutien juridique
Immeuble CCIA, Plateau 01 B.P. 1387
Abidjan, Côte d'Ivoire

Tél : +225 272026 3596
Email : alsf@afdb.org

Table des matieres

Liste des acronymes et abréviations	5
Aperçu de la Facilité africaine de soutien juridique	6
Membres du conseil de gestion	8
Equipe de direction de l'ALSF	9
Message du Président par intérim du conseil de gouvernance	10
Message du Directeur	11
Résumé analytique	12
Chapitre 1 Comprendre le travail de L'ALSF	16
Chapitre 2 Renforcer les capacités juridiques et techniques en Afrique	22
Chapitre 3 Développement institutionnel et gestion organisationnelle	36
Chapitre 4 Collaboration, renforcement des partenariats et sensibilisation	42
Chapitre 5 Situation financière	46
Chapitre 6 Conseil de gouvernance, conseil de gestion, ambassadeur de bonne volonté, directeur et personnel	50
Chapitre 7 Risques et défis en 2024	56
Chapitre 8 Perspectives d'avenir	58
Annexe I Cadre de resultats de l'ALSF	60
Annexe II Aperçu historique des opérations de l'ALSF	66
Annexe III Résumé des partenariats stratégiques de l'ALSF	67
Annexe IV À l'ALSF – au 31 décembre 2024 Etat des adhésions	70
Annexe V Composition des membres du conseil de gouvernance et du conseil de gestion ..	72
Annexe VI Structure organisationnelle de l'ALSF de 2024	76
Annexe VII Publications sélectionnées	77
Annexe VIII Partenaires financiers actuels	78



Liste des acronymes et abréviations

AFD	Agence française de développement	LSE	London School of Economics and Political Science
ALSF	Facilité africaine de soutien juridique	MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
AMLA	Atlas de la législation minière africaine	ODD	Objectifs de développement durable
BAD	Banque africaine de développement	OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
BADEA	Banque arabe de développement économique en Afrique	PEF	Financement par des entités privées
BID	Banque islamique de développement	PPP	Partenariats public-privé
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	PMR	Pays membres régionaux
CARN	Centre africain des ressources naturelles	PPTE	Pays pauvres très endettés
CE	Commission européenne	RAAA	Allocation d'évaluation et d'assistance rapides
CEA	Commission économique pour l'Afrique	SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
CGe	Conseil de gestion	SIG	Système d'information de gestion
CGo	Conseil de gouvernance	SMT	Stratégie à moyen terme 2023-2027
CIRDI	Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements	SOAS	École des études orientales et africaines de l'Université de Londres
ESG	Environnement, social et (bonne) gouvernance	TDB	Banque de développement du commerce de l'Afrique orientale et australe
FAT	Facilité d'appui à la transition	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
FAD	Fonds africain de développement	USD	Dollars des États-Unis
FFI	Flux financiers illicites		
GIF	Plateforme globale pour l'infrastructure		
ICON	ICON-INSTITUTE Public Sector GmbH		
KfW	<i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i>		

Aperçu de la Facilité africaine de soutien juridique¹

Création

2008

Début des activités

2010

Siège

Abidjan, Côte d'Ivoire

Bureaux régionaux

Nairobi, Kenya et Pretoria, Afrique du Sud

Membres 53 États et 8 organisations internationales

61

Membres ayant ratifié l'Accord portant création de l'ALSF

32

Nombre de pays ayant des projets avec l'ALSF

52

Total des projets approuvés, 2024

48

Total cumulé des projets approuvés, 2010-2024

481

Montant cumulé des contributions de bailleurs de fonds, 2010-2024

149,2 millions de Dollars EU

Montant cumulé des projets approuvés, 2010-2024

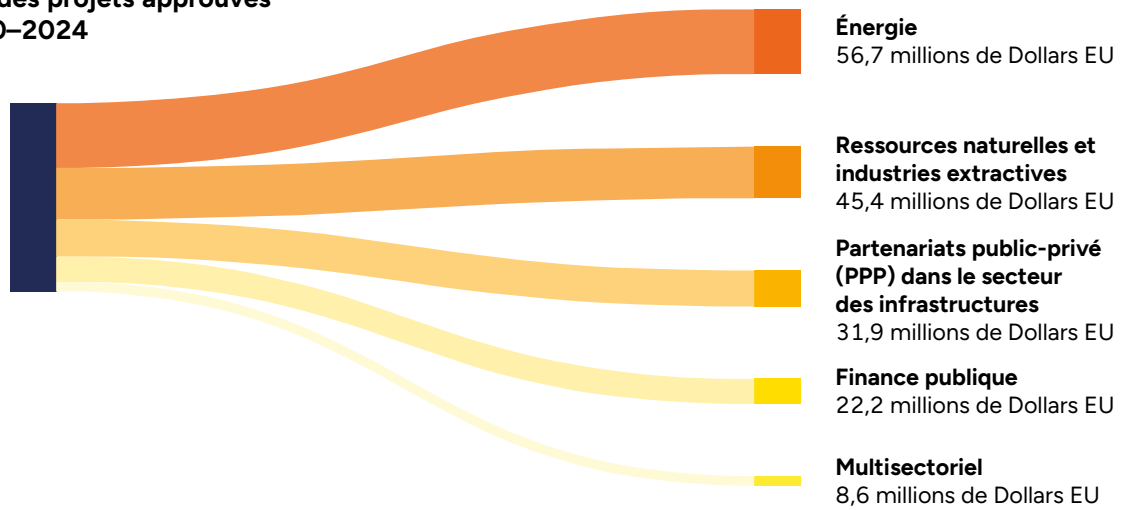
164,8 millions de Dollars EU



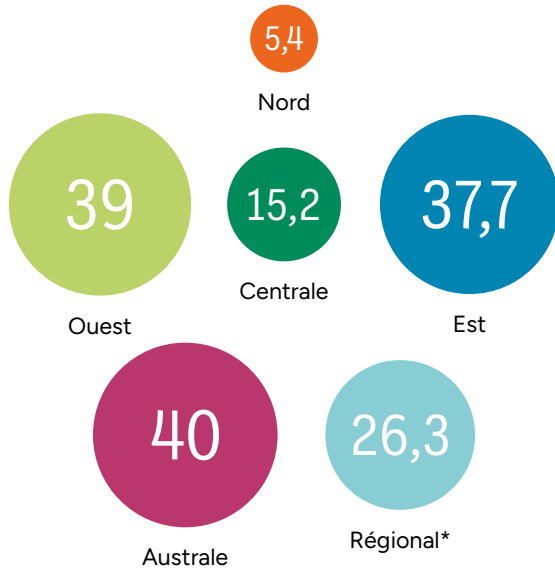
¹ Toutes les données sont en date du 31 décembre 2024.

Montant cumulé des projets approuvés par secteur, 2010–2024

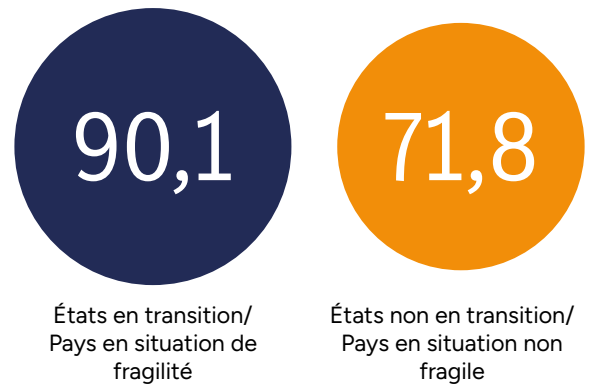
Montant cumulé des projets approuvés, 2010-2024
164,8 millions de Dollars EU



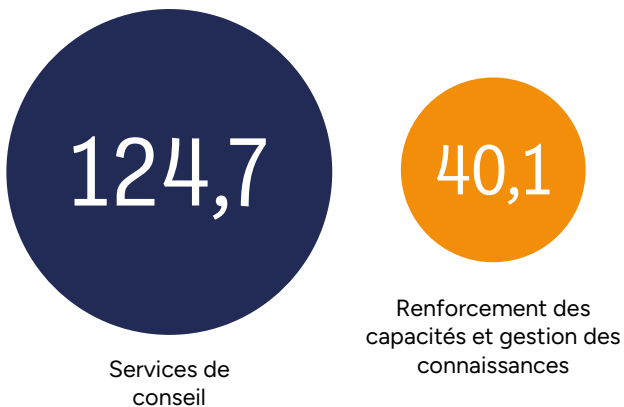
Montant cumulé des projets approuvés par région, 2010-2024 Millions de Dollars EU



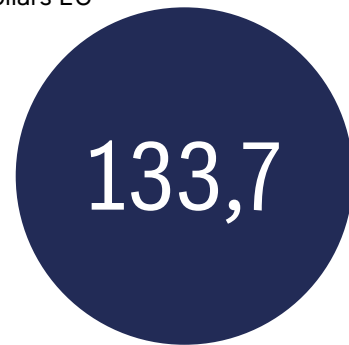
Montant cumulé des projets approuvés selon la fragilité, 2010-2024 Millions de Dollars EU



Montant cumulé des projets approuvés par activité, 2010-2024 Millions de Dollars EU



Total des décaissements cumulés, 2010-2024 Millions de Dollars EU



Décaissements par activité, 2024 Millions de Dollars EU



*Le terme Approbation renvoie à une décision formelle prise par le Conseil de gestion ou le Directeur, à la suite de la mise en œuvre d'un processus formel, tel que prévu dans les Directives opérationnelles de l'ALSf. Cela inclut un nouveau projet, un soutien supplémentaire pour un projet existant ou une modification du champ d'application d'un projet spécifique.

**Le terme Décaissement désigne le paiement effectué aux prestataires de services, y compris les conseillers juridiques, pour la mise en œuvre des projets.

Membres du Conseil de gestion



Mme Manisha Dookhony
Présidente



Mme Pippa Tubman Armerding
Membre



Dr. Roland Amoussou-Guenou
Membre



Dr. Felister Saliku Kivisi
Membre



Prof. Dr. Christoph Kohlmeyer
Membre



M. Setounkpatin Olivier Pognon
Directeur et membre de droit

Equipe de direction de l'ALSF



M. Setounkpatin Olivier Pognon
Directeur



M. Charles Afeku
Chef de Division par intérim et
Responsable du Bureau du Directeur



Mme Mukazi Kayitenkore
Cheffe de Division par intérim
et Responsable des affaires
institutionnelles



Mme Maude Vallée
Cheffe de Division et
Responsable des opérations



M. Gadi Taj Ndahumba
Chef Unité des Services
de conseil



Mme Nnewuoghor Okhai-Akhigbe
Cheffe Unité de Renforcement
des capacités



Message du Président par intérim du Conseil de gouvernance



En ma qualité de Président par intérim de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF), j'ai l'honneur de présenter ce rapport annuel pour l'année 2024. Cette année s'est inscrite dans la continuité, tout en étant marquée par des progrès significatifs. J'ai pris mes fonctions en 2024, succédant à M. Stéphane Mousset, dont le leadership et la vision ont élevé les standards de notre organisation.

L'année 2024 marque également la deuxième année complète de mise en œuvre de notre stratégie à moyen terme 2023-2027. Je suis fier d'affirmer que les actions de l'ALSF continuent d'avoir un impact significatif sur le continent africain, conformément à son mandat. Dans ce monde en rapide évolution, notre engagement à fournir un accompagnement juridique et technique essentiel aux nations africaines est plus que jamais nécessaire.

Tout au long de l'année, l'ALSF a renforcé ses liens en Afrique et au-delà, notamment avec les pays ayant ratifié l'Accord portant création de la Facilité africaine de soutien juridique, devenant ainsi membres à part entière de notre organisation. Il s'agit de São Tomé-et-Príncipe et de la Côte d'Ivoire, où se situe notre siège. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB), en tant que nouveau membre institutionnel. Ces étapes importantes reflètent une reconnaissance croissante de notre mission, en particulier celle en faveur du renforcement des capacités juridiques, permettant à nos pays membres régionaux de naviguer efficacement entre les opportunités et les défis qui se présentent.

L'ALSF a également accru sa participation active dans des secteurs émergents tels que la finance souveraine, tout en maintenant un solide portefeuille de projets dans ses domaines traditionnels de soutien aux gouvernements africains, notamment les infrastructures sous forme de partenariats public-privé (PPP), l'énergie, ainsi que les industries extractives et ressources naturelles.

Globalement, l'année 2024 a été exceptionnelle pour l'ALSF. Les résultats concrets de notre travail répondent non seulement à des besoins juridiques immédiats, mais jettent les bases d'un développement durable futur. Je suis convaincu que nos efforts continueront de produire un impact important pour les années à venir. En lisant ce rapport, j'espère que vous trouverez l'inspiration dans les histoires de progrès et de réussite qui illustrent le rôle essentiel de l'ALSF dans la construction d'un avenir meilleur pour l'Afrique.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont joué un rôle crucial dans nos efforts collectifs, notamment nos précieux partenaires au développement et pays membres pour leur soutien indéfectible, ainsi que notre personnel dévoué. Ensemble, nous continuerons à surmonter les défis, à accélérer les progrès et à atteindre des résultats remarquables.

Mamadou Saïdou Camara
Président par intérim du Conseil
de gouvernance



Message du Directeur



Alors que nous nous penchons sur les résultats d'une année à la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) qui s'avère une nouvelle fois particulièrement remarquable, je ne peux que confirmer toute ma fierté à diriger une organisation qui continue d'affirmer sa pertinence et son expertise dans un paysage géopolitique en constante évolution. Notre mandat demeure unique : offrir un appui précieux en tant que conseiller juridique de confiance auprès des gouvernements africains pour naviguer dans des contextes commerciaux complexes.

Au cours de l'année écoulée, l'ALSF a non seulement consolidé son rôle mais a aussi étendu son influence dans des secteurs émergents, enregistrant des avancées significatives avec un succès notable. Notre engagement dans le secteur de l'énergie a connu une augmentation significative. Nos activités sont passées de 22 % en 2023 à 49 % en 2024. L'ALSF s'est également fortement impliquée dans le domaine de la finance publique, notamment en ce qui concerne les fonds souverains, illustrant notre volonté de nous adapter et de répondre aux besoins changeants de nos pays membres. En outre, notre participation aux initiatives d'énergie propre, aux partenariats public-privé (PPP) transformateurs et aux marchés du carbone reflète notre approche proactive pour stimuler un développement durable sur l'ensemble du continent.

L'ALSF a aussi accru sa visibilité sur la scène internationale. L'année dernière, nous avons participé à des événements majeurs tels que les discussions du G20 sur la réforme de l'architecture financière mondiale au Brésil, la réunion annuelle du Club de Paris et la revue à mi-parcours du Fonds africain de développement (ADF)-16. Ces engagements sont essentiels car ils nous permettent de mieux répondre aux nouveaux défis et d'aligner nos stratégies sur les enjeux contemporains.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement enthousiastes quant à l'opérationnalisation de notre Panel B de conseillers juridiques, composé de cabinets d'avocats enregistrés sur le continent et admis à pratiquer dans les différentes juridictions africaines. La participation de ces praticiens du droit à l'accompagnement des pays membres

régionaux (PMR) réaffirme l'engagement de l'ALSF à promouvoir un écosystème juridique solide, enraciné en Afrique. En effet, cette approche collaborative souligne notre conviction que l'expertise locale est essentielle pour obtenir des résultats durables et à fort impact sur tout le continent.

Nous visons à améliorer notre capacité à fournir des services de conseil de haute qualité et des initiatives de renforcement des capacités à grande échelle, grâce à des programmes complets qui permettent aux gouvernements de gérer efficacement des transactions commerciales complexes. Un engagement qualitatif continu avec les PMR est fondamental pour mieux comprendre les défis émergents et nous permet de mieux les servir.

Nous reconnaissons également la nécessité de placer l'ALSF sur une trajectoire de viabilité financière à long terme, afin d'assurer une mise en œuvre décisive de son mandat. Nous engagerons donc un dialogue constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes dans le but de doter notre organisation des outils nécessaires pour renforcer son impact. Enfin, alors que nous reconnaissons la croissance spectaculaire de l'ALSF depuis sa création, nous entamerons, avec nos organes statutaires, une réflexion sur les réformes nécessaires de la gouvernance afin de nous adapter à notre rôle et à nos responsabilités en constante expansion.

Je suis profondément reconnaissant pour le dévouement sans faille de notre équipe ALSF hautement compétente, ainsi que pour le soutien de nos précieux partenaires — en particulier la Banque africaine de développement — et des gouvernements africains que nous servons. Votre engagement, votre confiance et vos encouragements sont inestimables alors que nous œuvrons à créer un environnement équitable, fondé sur l'état de droit, la confiance et une augmentation des investissements directs étrangers en Afrique.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir inclusif et prospère pour notre continent.

Setounkpatin Olivier POGNON,
Directeur

Résumé analytique



Le rapport annuel 2024 de l'ALSF met en évidence les interventions réalisées dans ses domaines opérationnels prioritaires et l'impact de ces actions sur le développement. En outre, il offre un aperçu des activités de gestion institutionnelle, y compris la gouvernance de l'ALSF. Il souligne les activités, les fonctions de supervision ainsi que les responsabilités stratégiques exercées tout au long de l'année par le Comité de direction de l'ALSF, le Conseil de gestion et le Conseil de gouvernance.



► Activités opérationnelles

Les opérations de l'ALSF : À la fin de l'année 2024, l'ALSF comptait **48** projets approuvés, pour un montant total de **18,1 millions de Dollars EU**. La répartition sectorielle de ces projets se présente comme suit: 49 % dans le secteur de l'énergie, 8 % dans les ressources naturelles et industries extractives, 20 % dans les infrastructures sous forme de partenariats public-privé (PPP), 17 % dans la finance publique, et 6 % dans les initiatives multisectorielles. Ces projets ont permis de fournir un appui en matière de conseil, de renforcement des capacités et de gestion des connaissances, notamment en ce qui concerne les accords d'achat d'électricité, les négociations et restructurations de dettes souveraines, les négociations de conventions minières, les accords de partage de production pétrolière, les contrats de PPP et les contrats annexes, l'élaboration de modèles d'accords, la formation de fonctionnaires et juristes gouvernementaux, ainsi que l'actualisation de bases de données juridiques pertinentes. Au total, environ **2 052** juristes et fonctionnaires gouvernementaux ont été formés par l'ALSF.

► Développement institutionnel et gestion organisationnelle

Gouvernance : À la fin décembre 2024, l'ALSF avait organisé trois (3) réunions du Conseil de gouvernance et six (6) réunions du Conseil de gestion, au cours desquelles des politiques institutionnelles clés et des programmes ont été approuvés. Le Conseil de gestion a examiné et validé trente-quatre propositions de projets. Le Conseil de gouvernance a nommé le Dr Akere Muna en tant qu'Ambassadeur de bonne volonté de l'ALSF, pour un mandat non renouvelable de trois (3) ans. Dans ce rôle, l'Ambassadeur de bonne volonté promeut activement l'ALSF et aide à mobiliser des ressources afin de rendre ses services accessibles aux pays membres. Le Conseil de gouvernance a également nommé M. Mamadou Saïdou Camara en tant que Président par intérim et a organisé un séminaire d'intégration pour le nouveau membre du Conseil, le Professeur Dr Christoph Kohlmeyer.

Adhésion : São Tomé-et-Príncipe et la Côte d'Ivoire ont ratifié l'Accord portant création de l'ALSF, devenant ainsi membres à part entière. Nous avons également le plaisir d'annoncer que la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB) est devenue une organisation membre de l'ALSF en mars 2024.

Déploiement du capital humain et des talents : L'ALSF poursuit la mise en œuvre de processus concurrentiels afin d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents. L'organisation a publié une directive introduisant des avantages pour les agents contractuels, notamment une assurance santé, des allocations pour les conjoints et enfants à charge, ainsi qu'une indemnité de fin de contrat. Avec l'appui de consultants externes, l'ALSF a également entrepris une révision complète de sa politique de rémunération et de son système d'évaluation de la performance. Pour renforcer davantage les capacités internes, l'ALSF a entrepris sa première série de formations externes, en collaboration avec la *London School of Economics and Political Science* (LSE).

En 2024, l'ALSF a accueilli six (6) nouveaux membres du personnel : cinq (5) au sein de la Division des opérations et un (1) à la Division des affaires institutionnelles. Ces recrutements garantissent que l'ALSF continue de répondre efficacement aux besoins des pays membres régionaux (PMR). Trois (3) employés ont quitté l'organisation au cours de la même année.

► Performances des activités stratégiques

Partenariats stratégiques et développement institutionnel

L'ALSF a activement élargi son réseau de partenaires, en collaborant avec diverses institutions multilatérales et bilatérales, y compris la Banque africaine de développement (BAD). L'ALSF a participé à plusieurs conférences, sessions de formation et webinaires afin de renforcer ses relations avec les parties prenantes et les pays membres. Parmi les événements phares figurent : la conférence *African Mining Indaba* et le Forum africain de l'énergie, où l'ALSF a coorganisé des discussions sur des sujets tels que l'hydrogène propre et la finance durable. L'ALSF a également organisé la première édition du Forum africain des procureurs généraux, ainsi que le premier Forum africain des Unités PPP. Elle a aussi pris part à des réunions clés avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale.

Mobilisation des ressources

En 2024, l'ALSF a engagé des échanges aussi bien avec ses partenaires financiers, actuels qu'avec de potentiels partenaires, parmi lesquels : la BAD, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), ainsi que des représentants du Brésil, du Canada, de la Commission européenne (CE), de la France, de l'Agence française de développement (AFD), de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, le Centre de coopération multilatérale pour le financement du développement (MCDF), des Pays-Bas, de la Norvège, du Fonds saoudien pour le développement, des États-Unis et du Groupe de la Banque mondiale.

L'ALSF a obtenu un financement total de 10 millions de Dollars EU, réparti comme suit : 1,6 million de Dollars EU de l'Allemagne, 1,5 million de Dollars EU de l'ambassade des États-Unis à Abidjan, 2,7 millions de Dollars EU de la France, 2,5 millions de Dollars EU de l'AFD, 1,1 million de Dollars EU de la BMGF, 0,6 million Dollars EU de contributions résultant du soutien de l'ALSF dans une procédure d'arbitrage opposant la République de Guinée à un investisseur privé.

Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

L'évaluation sommative de la stratégie à moyen terme (SMT) 2018–2022 de l'ALSF est en cours. Des évaluateurs indépendants mènent actuellement une revue documentaire et prévoient de réaliser des études de cas ainsi que des visites de terrain. L'ALSF a mandaté un cabinet pour développer un mécanisme plus robuste d'intégration des thématiques transversales dans son cycle de projets. A des fins d'apprentissage, le cabinet a en outre collecté des données de performance à partir de 17 rapports d'achèvement de projets produits par l'ALSF. Les autres activités incluent : une évaluation des risques pour alimenter le cadre de gestion des risques de l'ALSF, le développement d'un questionnaire annuel d'enquête sur les résultats, la réalisation d'une mission d'évaluation aux Comores afin de documenter les réussites et les leçons apprises.

Communication et sensibilisation

En 2024, l'ALSF a concentré ses efforts de communication sur le renforcement de sa visibilité et la diffusion d'informations sur ses services. Elle a gagné 1 631 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux et attiré plus de 10 000 visiteurs sur son site Web. L'ALSF a été citée dans plusieurs médias traditionnels tels que *The East African*, *Ecofin*, *Financial Afrik* et *CNBC*. Elle a également produit et diffusé un rapport annuel 2023 bien accueilli, ainsi qu'une brochure dédiée à la mobilisation des ressources.

Technologies de l'information (TI)

En 2024, l'équipe informatique de l'ALSF a renforcé l'efficacité opérationnelle en traitant rapidement et de manière adéquate les problèmes connexes, ce qui a permis d'améliorer les délais de réponse et de résolution. De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées au système d'information de gestion (SIG), et la sécurité des plateformes numériques a été renforcée. En outre, une meilleure gestion de ces plateformes a permis de réduire les frais d'abonnement associés.



CHAPITRE 1

Comprendre le travail de L'ALSF



L'ALSF est une organisation internationale créée en 2008 par l'Accord portant création de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF). Elle est hébergée par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), basée à Abidjan, Côte d'Ivoire, et dispose de bureaux régionaux à Nairobi (Kenya) et à Pretoria (Afrique du Sud). L'ALSF fournit des services de conseil juridique de haute qualité et une assistance technique aux pays membres régionaux (PMR). Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau de cabinets d'avocats de renommée mondiale, alliant expertise africaine et internationale, ainsi que sur des cabinets admis à pratiquer dans différentes juridictions africaines. En outre, la Facilité collabore avec des experts internationaux, aussi bien en Afrique qu'au-delà. L'équipe interne de l'ALSF, composée d'avocats et de spécialistes, assure la supervision et la gestion efficaces des projets et fournit un soutien complémentaire à leur mise en œuvre.

L'ALSF a été créée en 2008 en réponse aux difficultés rencontrées par plusieurs pays africains — en particulier les pays pauvres très endettés (PPTÉ), les États fragiles et les pays sortant de conflit — confrontés à des créanciers agressifs et inflexibles, souvent qualifiés de fonds vautours. La nécessité de mettre en place la Facilité avait été initialement proposée par les ministres africains des Finances lors d'une réunion du Conseil d'administration de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en juin 2003. De plus, le Groupe des huit (G8) avait reconnu que les actions en justice intentées par les fonds vautours contre les PMR représentaient une menace majeure pour les mécanismes d'allègement de la dette mis en place lors du Sommet de Gleneagles en 2005. Parallèlement, la CEA avait appuyé les appels des ministres des Finances en faveur de la création rapide d'un mécanisme d'assistance juridique technique, destiné à aider les pays à faire face aux litiges liés aux créanciers, en particulier pour anticiper et éviter les contentieux, mais aussi pour réformer les lois nationales sur l'allègement de la dette.

À ce jour, l'ALSF a mené des opérations dans plus de cinquante (50) pays africains. Elle a accompagné ces pays dans la négociation de contrats justes et équitables, ainsi que dans des transactions commerciales complexes dans les secteurs de l'énergie, des industries extractives et ressources naturelles, des infrastructures en partenariats public-privé (PPP) et la finance publique, avec pour objectif de maximiser les retombées positives de ces opérations. Par ailleurs, l'ALSF développe, collecte et gère des produits de connaissance afin de renforcer les capacités juridiques des agents publics africains et de faciliter le transfert de savoirs pertinents. L'encadré ci-dessous met en évidence la proposition de valeur de l'ALSF.



► La proposition de valeur de l'ALSF

► Valeur ajoutée ou Cout- Efficacité

Gestion efficace des projets, négociation de tarifs compétitifs pour les experts juridiques et/ou techniques/financiers, réduction des coûts de transaction, atténuation des risques.

► Agilité

Processus rapides et efficaces pour répondre aux requêtes (par exemple : procédures accélérées pour les demandes urgentes, panel de conseillers juridiques présélectionnés, etc.), connaissance locale et compréhension des besoins des PMR.

► Proximité

Implantée sur le continent et hébergée par la BAD, ce qui facilite le développement et le partage des connaissances, la gestion des risques et la mobilisation des ressources.

► Partenariats

Partenariats stratégiques pour renforcer l'impact. (Cf. l'annexe III du présent rapport).

► Durabilité

Intégration des questions transversales et de mécanismes de suivi efficaces pour garantir la durabilité et l'impact.

► 1.1 À propos de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF)

Mandat

L'objectif de la Facilité est de réduire l'asymétrie souvent observée entre les États et les entités commerciales. Pour ce faire, elle fournit des services de conseil juridique et propose des activités de renforcement des capacités, améliorant les compétences juridiques et techniques des États africains pour négocier des transactions justes et équitables. La Facilité développe également des produits de la connaissance, notamment pour la promotion d'un niveau d'endettement soutenable et la conclusion de contrats justes, pérennes et équitables. À travers ses activités, la Facilité vise à renforcer les capacités juridiques des PMR afin de soutenir le développement durable du continent.

La vision de l'ALSF

Renforcer les capacités juridiques pour le développement durable de l'Afrique.

La mission de l'ALSF

Fournir des conseils juridiques et renforcer les capacités des pays africains en matière de transactions commerciales complexes et d'activités souveraines connexes, par la mise en œuvre de projets de haute qualité, le développement et la gestion de produits de la connaissance pertinents, l'utilisation efficace et la promotion de la numérisation, le renforcement institutionnel, la promotion de mécanismes et de conditions équitables de règlement des différends et une meilleure sensibilisation aux risques existants et émergents.

Les valeurs de l'ALSF

L'ALSF promeut des valeurs démocratiques, notamment : la souveraineté, l'équité, la bonne gouvernance, l'état de droit, la transparence, la diversité et l'excellence.

► 1.2 Les services de l'ALSF

L'objectif premier de l'ALSF est de renforcer les capacités juridiques des gouvernements africains à négocier et à conclure des accords équitables et durables qui maximisent les bénéfices économiques pour leurs pays tout en protégeant leurs droits souverains. L'ALSF réalise cette mission à travers des services de conseil, des initiatives de renforcement des capacités et des activités de gestion des connaissances.

1.2.1 Services de conseil

L'ALSF soutient les gouvernements africains dans le renforcement de leur expertise juridique et de leurs capacités de négociation, en particulier dans les domaines des ressources naturelles et des industries extractives, de l'énergie, de la finance souveraine, des accords d'investissement, et des infrastructures en partenariats public-privé (PPP). Cette assistance s'étend aussi bien aux grands projets d'infrastructure, aux transactions commerciales complexes qu'aux transactions liées à la finance publique.

Dans le cadre de son pilier relatif aux services de conseil, l'ALSF fournit également une assistance juridique spécialisée aux pays africains pour négocier, régler, ou contester des créances commerciales. L'objectif est de parvenir à la conclusion de contrats viables et à des résultats favorables en fin de négociations, évitant ainsi les litiges avec les créanciers et les pressions liées à l'endettement dans les pays africains.

1.2.2 Activité de renforcement des capacités et gestion des connaissances

L'ALSF accompagne les pays africains dans l'amélioration de leurs capacités juridiques dans des domaines clés tels que l'énergie, les ressources naturelles et industries extractives, les infrastructures sous forme de partenariats public-privé et la finance publique. Le modèle de renforcement des capacités de l'ALSF repose sur le transfert effectif de connaissances et le développement de compétences pour les avocats nationaux, les fonctionnaires gouvernementaux et les agents de l'État, par leur implication dans des cas pratiques réels ainsi que par le biais d'ateliers, de conférences, et séminaires. En outre, l'ALSF met à disposition des plateformes numériques et des lignes d'assistance juridique.

De plus, l'ALSF joue un rôle déterminant dans l'élaboration, la collecte et la gestion de produits de connaissance, qui englobent des documents académiques et juridiques, des documents types, et divers outils de facilitation des transactions, comme des modèles de documents et des accords types. Enfin, la Facilité se concentre sur le développement de programme d'études, la publication de documents pertinents et la création de plateformes de formation.





Conseiller juridique de confiance des gouvernements africains

► 1.3 Faits marquants de 2024



MARS

- **São Tomé-et-Príncipe** a ratifié l'Accord portant création de l'ALSF.
- Nomination de l'**Ambassadeur de bonne volonté**.
- La **Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB)** a adhéré à l'Accord de l'ALSF.



AVRIL

La proposition du nouveau format de validation des résolutions du Conseil de gestion a été approuvée:

- **Dette de la Zambie** : Don pour appuyer un projet de renforcement des capacités au bénéfice de la République de Zambie dans le secteur de la finance souveraine.
- **Logements sociaux en Éthiopie** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie dans le secteur des infrastructures en PPP.
- **Eswatini – Énergie I (don complémentaire)** : Don complémentaire pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur du Royaume d'Eswatini dans le secteur de l'énergie.
- **PPP en Zambie** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur de la République de Zambie dans le secteur infrastructures en PPP.



MAI

Les projets suivants ont été approuvés :

- **Angola – Vuka 3** : Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République d'Angola dans le secteur de l'énergie.
- **Guinée – Énergie** : Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République de Guinée dans le secteur de l'énergie.
- **Madagascar – Fonds souverain** : Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République de Madagascar dans le secteur de la finance publique.



JUIN

Le projet suivant a été approuvé :

- **Conseil municipal du Malawi** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur de la République du Malawi dans le secteur des infrastructures en PPP.



JUILLET

Les projets suivants ont été approuvés :

- **AMLA – Année 2024** : Don pour appuyer la production et la gestion de connaissances ainsi que les activités de renforcement des capacités dans le cadre du projet Atlas de la législation minière africaine (AMLA).



AOÛT

► **Sierra Leone – Guma Valley Water Company** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur de la République de Sierra Leone dans le secteur des infrastructures en PPP.

► **Rwanda – Gestion des déchets** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Rwanda dans le secteur des infrastructures en PPP.

► **Rwanda – Agaciro Development Fund II** : Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Rwanda dans le secteur de la finance publique.

► **APLA – Année 2** : Don pour soutenir la plateforme de l'Atlas de la législation pétrolière africaine (APLA), une ressource en ligne gratuite dédiée au cadre juridique pétrolier africain, et pour dispenser une formation aux juristes africains sur l'utilisation de la plateforme ainsi que sur les questions générales du droit pétrolier.

► **Tchad – Hydrocarbures** : Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Tchad dans le secteur des hydrocarbures..



AOÛT

Une nouvelle structure organisationnelle de l'ALSF a été approuvée.

Les projets suivants ont également été approuvés :

► **Gambie – Dette souveraine III** : Don pour appuyer des services de conseil

et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République de Gambie dans le secteur de la finance publique.

- ▶ **Bénin – Cadre des crédits carbone :** Don pour appuyer des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Bénin dans le secteur de la finance climatique.
- ▶ **Desert to Power G5 Sahel – Financement KOAFEC :** Administration du financement du Fonds fiduciaire KOAFEC pour le projet Desert to Power – Approche unifiée IPP, conformément à la demande d’assistance des pays du G5 Sahel pour des services de conseil et des activités de renforcement des capacités dans le secteur de l’énergie.
- ▶ **Liberia – Dette souveraine :** Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République de Gambie dans le secteur de la finance publique.

SEPTEMBRE

Les projets suivants ont été approuvés :

- ▶ **Burundi – IPP :** Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Burundi dans le secteur de l’énergie.
- ▶ **Zambie – Négociations dans le secteur de l’énergie :** Don complémentaire pour soutenir des services de conseil au bénéfice de la République de Zambie dans le secteur de l’énergie.
- ▶ **Somalie – Dette III :** Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités en faveur de la République de Somalie dans le secteur de la finance publique.
- ▶ **Kenya – Énergie :** Don pour appuyer des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Kenya dans le secteur de l’énergie.

- ▶ **Pool énergétique d’Afrique de l’Est (EAPP) :** Don pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice du Pool énergétique d’Afrique de l’Est dans le secteur de l’énergie.

OCTOBRE

Les projets suivants ont également été approuvés :

- ▶ **Mali - OCLEI :** Don pour appuyer des activités de renforcement des capacités en faveur de la République du Mali dans le secteur minier.
- ▶ **Bénin – Énergie IV :** Don pour appuyer des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Bénin dans le secteur de l’énergie.

NOVEMBRE

- ▶ La Côte d’Ivoire a ratifié l’Accord portant création de l’ALSF.
- ▶ Le **plan de travail et budget 2025** a été approuvé par le Conseil de gestion.

Les projets suivants ont été approuvés par le Conseil de gestion :

- ▶ **Mauritanie – Énergie II :** Don pour appuyer des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République islamique de Mauritanie dans le secteur de l’énergie.
- ▶ **Pool énergétique d’Afrique australe – Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission (RTIFF) :** Don avec engagement de contribution pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission du Pool énergétique d’Afrique australe, dans le secteur de l’énergie.

- ▶ **Actualisation des cours de L’ALSF Académie :** Don pour appuyer la remise à niveau des activités de renforcement des capacités, via l’actualisation des cours proposés sur le Portail de formation de l’ALSF Académie.

DÉCEMBRE

Le Conseil de gestion a approuvé les projets suivants :

- ▶ **Maurice – Biomasse :** Don complémentaire pour soutenir des services de conseil au bénéfice de la République de Maurice dans le secteur de l’énergie.
- ▶ **Kenya – Approvisionnement en eau :** Don avec engagement de contribution pour soutenir des services de conseil et des activités de renforcement des capacités au bénéfice de la République du Kenya dans le secteur des infrastructures en PPP.

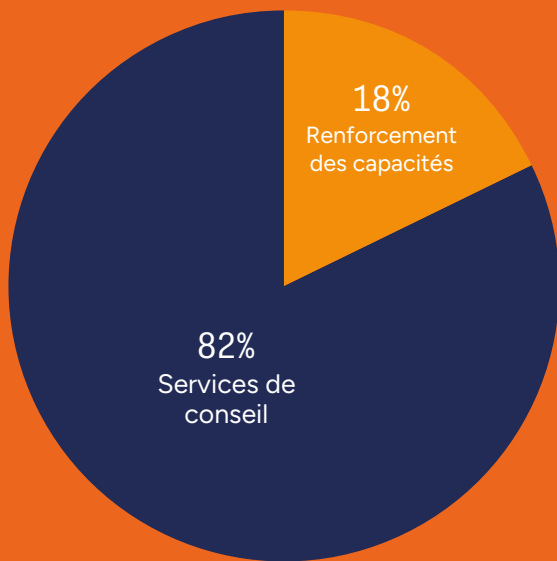
CHAPITRE 2

Renforcer les capacités juridiques et techniques en Afrique

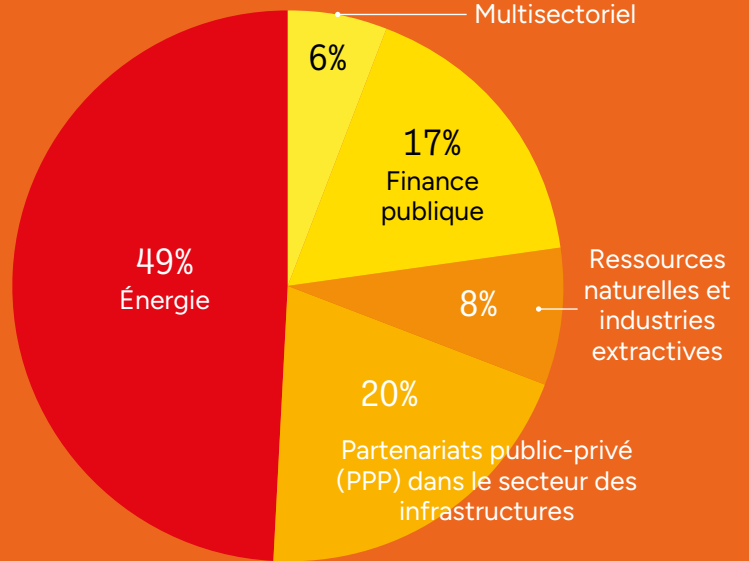


Ce chapitre présente les activités de l'ALSF en 2024, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires, les secteurs d'intervention, les régions, ainsi que la répartition par catégorie de pays. Il souligne également les résultats attendus des interventions de l'ALSF au cours de cette période.

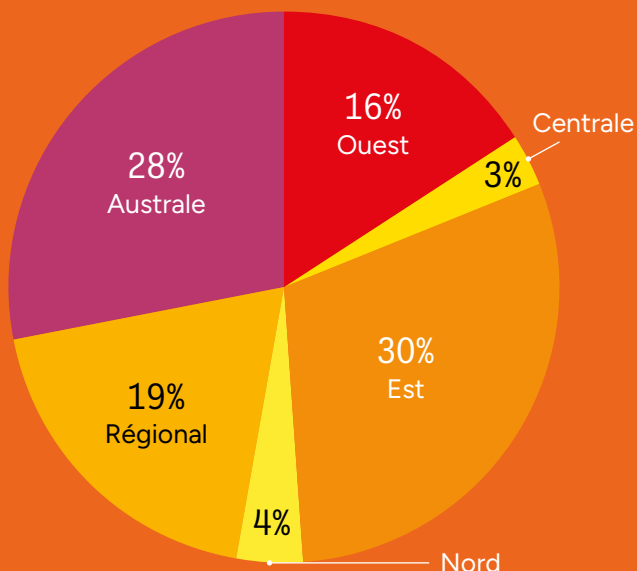
Activités par domaine prioritaire



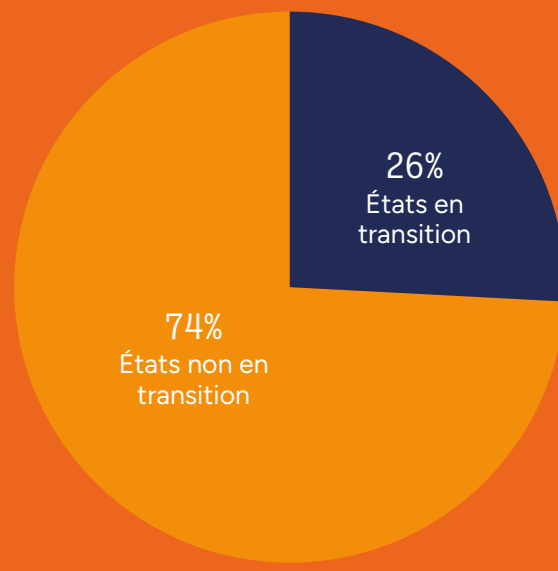
Activités par secteur



Activités par sous-région



Activités par catégorie de pays



▶ 2.1 Aperçu des activités de l'ALSF en 2024

À la fin de l'année 2024, l'ALSF comptait **48** approbations, pour un montant total de **18,1 millions de Dollars EU**, selon la répartition suivante : 49 % dans le secteur de l'énergie, 8 % dans les ressources naturelles et industries extractives, 20 % dans le secteur des infrastructures sous forme de PPP, 17 % dans la finance publique et 6 % dans les initiatives multisectorielles. Ces projets ont permis une assistance en matière de conseil, de renforcement des capacités et de gestion des connaissances, notamment dans le cadre d'accords d'achat d'électricité, de négociations et restructurations de dettes souveraines, de négociations de conventions minières, d'accords de partage de production pétrolière, de contrats PPP et contrats annexes, d'élaboration de modèles d'accords, de formation de fonctionnaires et juristes gouvernementaux, ainsi que d'actualisation de bases de données juridiques pertinentes. Au total, **2 052** juristes et fonctionnaires gouvernementaux ont été formés par l'ALSF. Les graphiques ci-dessous illustrent le nombre de projets approuvés à la fin du mois de **décembre 2024**.



L'ALSF en tant que courtier du savoir : En 2024, l'ALSF a élaboré divers outils pratiques et publié plusieurs documents. Parmi ceux-ci figuraient :

- 〰 AMLA – Boîte à outils sur la fiscalité minière ;
- 〰 Rwanda – Pétrole et gaz : Recommandations de révision de la politique nationale pétrolière ;
- 〰 Liberia – Pétrole : Boîte à outils pour la négociation dans le secteur pétrolier et documentation standard d'appel d'offres ;
- 〰 Botswana – Électricité : Boîte à outils sur les contrats d'achat d'électricité (CAE) : modèle d'accord et guide de négociation ;
- 〰 Zimbabwe – PPP : Modèles de contrats de PPP pour des projets dans les secteurs de l'énergie et des routes ;
- 〰 Kenya – Projet d'infrastructure : Trois (3) boîtes à outils — respectivement concernant les secteurs de la santé, des infrastructures routières et des PPP dans le domaine de l'eau - comprenant des modèles d'appels d'offres et de demandes de propositions, ainsi que les réponses correspondantes, et des modèles de documents de transaction ;
- 〰 République Centrafricaine – Dette souveraine : Plan de restructuration de la dette souveraine et plan de gestion de la dette pour le gouvernement ;
- 〰 CEDEAO/ECREEE – Énergie : Modèles de CAE pour les systèmes de stockage d'énergie par batteries et deux boîtes à outils : une pour les formateurs (incluant un modèle d'accord d'interconnexion, un modèle d'accord de concession de PPP, une liste de vérification réglementaire, un modèle de CAE et une garantie souveraine type) ; une pour les stagiaires (incluant un modèle d'accord de concession de PPP, une liste de vérification réglementaire, un modèle d'CAE et une garantie souveraine type) ; et
- 〰 Burundi – Industries extractives : Boîte à outils de documents types, comprenant un modèle de contrat minier et un modèle de contrat de partage de production.



L'ALSF a publié la deuxième édition de son guide sur la dette souveraine, intitulé : « Comprendre la dette souveraine : Options et opportunités pour l'Afrique », ainsi que des guides thématiques sur la dette portant sur les sujets suivants :

- Passifs éventuels ;
- Politique et gestion budgétaires ;
- Gouvernance et transparence ;
- Échanges de dette ;
- Considérations clés pour contracter une dette non traditionnelle ;
- Gestion d'avant-crise et de crise
- Partenariats public-privé- Cadres juridiques et institutionnels en Afrique – Analyse comparative; et
- Financement durable.

L'ALSF a aussi publié la deuxième édition de « Comprendre le financement des projets énergétiques », ainsi que le troisième numéro de « The Lightbulb Journal », qui vise à stimuler des réflexions ancrées en Afrique sur le développement des projets énergétiques sur le continent.

► Webinaires et activités de renforcement des capacités en 2024

Webinaires et formations

Nom	Date	Secteur	Nombre de participants
Projets d'infrastructures dirigés par des femmes : Modèles financiers innovants pour des projets durables et résilients (Webinaire de l'Association mondiale des unités et des professionnels des PPP)	17-19 avril 2024	Infrastructures PPP	120
Intégrer les considérations climatiques dans les projets PPP de grande envergure	7 juin 2024	Infrastructures PPP	27
Négociation et restructuration de prêts en situation de détresse (Académie de gestion des finances publiques de la BAD pour l'Afrique)	11 juin 2024	Finance publique	81
Aspects juridiques de la gestion de la dette (avec le MEFMI)	26 mars 2024	Finance publique	45
Négociation juridique, renforcement de la résilience et exemples d'accords obligataires (atelier TCX/CEA sur le développement des monnaies locales et des marchés de capitaux pour les banquiers centraux)	14 juin 2024	Finance publique	80
La transition énergétique – Quelles solutions adaptées pour l'Afrique subsaharienne ? (Webinaire de l' Association of International Energy Negotiators)	20 juin 2024	Énergie	65
Les pays africains disposent-ils des connaissances et capacités nécessaires pour structurer, négocier et gérer les contrats miniers ? (Webinaire de l'École nationale d'administration)	12 juillet 2024	Industries extractives et ressources naturelles	250
Les fondamentaux des PPP et de la gestion des ressources naturelles	17 – 19 avril 2024	Infrastructures PPP	32
Comprendre les échanges dette-nature : Étude de cas des îles Galápagos	25 avril 2024	Finance publique	43
Négociation et restructuration de prêts en situation de détresse	4 juillet 2024	Finance publique	14
Impacts des transformations liées au développement durable sur les communautés, les travailleurs et les fournisseurs dans les pays riches en ressources minières (MOOC du CCSI)	9 mars 2024	Industries extractives et ressources naturelles	15
Session de questions-réponses en direct du MOOC du CCSI sur l'exploitation minière et les matériaux pour les transformations du développement durable	7 mai 2024	Industries extractives et ressources naturelles	17
Comment l'ALSF peut-elle soutenir les avocats zambiens (Webinaire de l'Association du Barreau de Zambie)	24 septembre 2024	Multisectoriel	38
Le rôle de la régulation pétrolière dans la décarbonation (Série de webinaires lusophones organisés par le RELOP)	28 novembre 2024	Industries extractives et ressources naturelles	33

► Formations liées aux projets

Nom	Date	Secteur	Nombre de participants
Gambie – Énergie	13 - 15 fév. 2024	Énergie	15
Zimbabwe – RC sur les PPP	29 avril - 3 mai 2024	Infrastructures PPP	35
Sao Tomé – RC dans le secteur de l'énergie	12 - 16 mai 2024	Énergie	17
Sierra Leone – RC dans le secteur de l'énergie	8 - 10 octobre 2024	Énergie	23
CEDEAO/ECREEE – RC dans le secteur de l'énergie	28 oct. - 1 nov. 2024	Énergie	20
Zimbabwe – RC dans les industries extractives	14 - 15 mai 2024	Industries extractives et ressources naturelles	22
Burundi – RC dans les industries extractives	18 - 20 sep. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	30
Ethiopia Investment Holdings – RC	18 - 22 nov. 2024	Finance publique	21
RCA – RC relatif à la dette souveraine	8 - 10 oct. 2024	Finance publique	41

► Panels et autres événements

Name	Date	Sector	Number of Participants
Lancement par l'ALSF : Cadres juridiques et institutionnels des partenariats public-privé en Afrique – Analyse comparative	22 fév. 2024	Infrastructures PPP	120
Favoriser l'investissement dans les ressources énergétiques propres en Afrique pour transformer le continent et atteindre les objectifs climatiques mondiaux (56e Conférence de la CEA des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique)	28 fév. - 5 mars 2024	Énergie	70
Équilibrer la balance : Naviguer dans la soutenabilité de la dette dans le secteur bancaire en Afrique de l'Est (6e Forum annuel de la TDB et de la BEI sur la banque et la microfinance en Afrique de l'Est)	14 mars 2024	Finance publique	140
Créer un environnement favorable au financement de projets verts et durables (Atelier sur le financement vert et durable – USTDA/BAD)	19 mars 2024	Énergie	75
Exploiter le potentiel de l'Afrique pour combler les lacunes énergétiques grâce à la coopération Sud-Sud et à l'engagement politique – Coalition pour l'accès à l'énergie durable (9e Sommet Powering Africa)	4 fév. - 5 mars 2024	Énergie	60
Renforcement des capacités juridiques de l'Afrique pour la réforme de l'architecture financière mondiale (Réunions annuelles de la BAD)	28 mai 2024	Finance publique	66
Évolution de la fiscalité dans l'industrie minière vers un avenir audacieux pour le secteur minier africain (Mining Indaba 2024)	6 fév. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	40
Favoriser l'investissement dans les ressources énergétiques propres en Afrique pour transformer le continent et atteindre les objectifs climatiques mondiaux (Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique)	4 mars 2024	Énergie	35

Name	Date	Sector	Number of Participants
Séminaire du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs sur l'opérationnalisation de l'Agence africaine de notation du crédit	27 - 28 mars 2024	Finance publique	60
Débat dirigé par l'Afrique sur la dette et le financement du développement (G20-Brésil)	12 juin 2024	Finance publique	15
Les juristes dans le secteur des ressources naturelles (40e anniversaire des Jeunes Avocats de Côte d'Ivoire)	2 mai 2024	Industries extractives et ressources naturelles	40
Le rôle du capital privé dans les projets africains et comment créer davantage de projets bancables sur le continent (Infrastructure Africa Business Forum)	16-17 juil. 2024	Infrastructures PPP	35
Le rôle de l'ALSF dans le droit et les affaires à l'échelle mondiale (Conférence de l'Association des avocats de la SADC)	30 juil. 2024	Multisectoriel	100
Établir des partenariats avec le secteur privé pour la gestion de la dette publique (Conférence de l'Association des avocats de la SADC)	30 juil. 2024	Finance publique	20
Comprendre la finance publique – Booksprint	18 - 22 mars 2024	Finance publique	15
Conférence interdisciplinaire sur la recherche et la gestion de la dette souveraine	28 avril 2024	Finance publique	47
Naviguer dans la nouvelle normalité de la gestion de la dette africaine (Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale)	16 avril 2024	Finance publique	130
Préparer la croissance de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (ASM) en Afrique grâce à un appui juridique (Atelier régional consultatif pour l'Afrique de l'Est et australe en vue d'une stratégie continentale sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle)	24- 26 avril 2024	Industries extractives et ressources naturelles	80
Le rôle de l'avocat dans les projets d'infrastructures sous forme de partenariats public-privé (40e anniversaire des Jeunes Avocats de Côte d'Ivoire)	2 mai 2024	Infrastructures PPP	40
Panel spécial sur les PPP africains (Forum international des PPP de la CEE-ONU)	8 mai 2024	Infrastructures PPP	60
Table ronde des procureurs généraux	4 - 5 nov. 2024	Multisectoriel	27
Unir nos forces pour l'avenir – Libérer la croissance régionale grâce à l'intégration énergétique (Forum des PDG des services publics)	22 mai 2024	Énergie	45
Présentation générale mettant en avant le rôle de l'ALSF et la promotion de ses activités et services (Forum africain des investisseurs souverains)	11 juin 2024	Finance publique	40
Le renforcement des infrastructures de transport d'électricité est-il la clé pour libérer des capitaux pour la production ? (Forum africain de l'énergie)	26 juin 2024	Énergie	45
Rendre l'hydrogène bancable : Conditions d'investissement et accords de rachat (Forum africain de l'énergie)	27 juin 2024	Énergie	45
Audits juridiques et fiscaux dans les fusions et acquisitions d'entreprises minières et énergétiques en Afrique (Week-end africain du droit minier et de l'énergie)	10 mai 2024	Industries extractives et ressources naturelles	35
Application des normes de prix de transfert aux transactions intra-groupe dans le secteur minier et énergétique (Week-end africain du droit minier et de l'énergie)	12 mai 2024	Industries extractives et ressources naturelles	35

Name	Date	Sector	Number of Participants
Transport privé : Quel avenir pour les investissements privés dans le secteur du transport d'électricité en Afrique ? (Forum des PDG des services publics)	21 mai 2024	Énergie	45
Mobilisation des ressources intérieures par la transparence des licences, contrats et bénéficiaires effectifs (Échange régional entre pairs anglophones et lusophones de l'ITIE)	4 sept. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	45
Participation de l'État et entreprises publiques dans un contexte énergétique en mutation (Échange régional entre pairs anglophones et lusophones de l'ITIE)	4 sept. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	22
Transition énergétique juste par des contrats équitables et transparents (Échange régional entre pairs anglophones et lusophones de l'ITIE)	5 sept. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	30
Cadres juridiques pour les contrats et licences minières (Dialogue multipartite sur les stratégies d'adoption et d'appropriation des cadres africains de gouvernance minière)	5 nov. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	24
Forum ALSF sur les unités PPP	17- 18 sept 2024	Infrastructures PPP	45
Table ronde inaugurale des procureurs généraux	4 - 5 nov. 2024	Multisectoriel	39
Croissance verte en Afrique – Tendances de l'investissement (Conférence de l'arbitrage international de l'Afrique de l'Est)	19 sept 2024	Industries extractives et ressources naturelles	56
« Renforcer le développement des infrastructures en Afrique grâce aux PPP » ; « Appui en conseil transactionnel pour le développement et l'exploitation réussis de projets » (Atelier USTDA sur les PPP pour les projets d'infrastructures)	2 oct. 2024	Infrastructures PPP	52
« Comprendre les contrats et concessions – Comblent l'écart d'attentes entre le capital privé et le secteur public » (Atelier USTDA sur les PPP pour les projets d'infrastructures)	3 oct. 2024	Infrastructures PPP	52
Débloquer la bancabilité : Réduction des risques pour les projets africains dans le secteur de l'électricité et de l'énergie (Semaine africaine du pétrole)	9 oct. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	40
Accélérer la valorisation des ressources minérales et des chaînes de valeur africaines (Semaine africaine du pétrole)	10 oct. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	40
Aspects juridiques de PARC/AMREC (Atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sur la mise en œuvre de PARC/AMREC/ GMI et sensibilisation du public)	30 oct. 24	Industries extractives et ressources naturelles	55
Gestion de la dette souveraine en Afrique subsaharienne – Quel est l'ampleur du fossé ? (Table ronde de l'ALSF et de l'Unité consultative internationale pour la résolution des différends)	30 oct. 2024	Finance publique	50
Renforcer les capacités pour les contrats de transition énergétique : Soutien de l'ALSF aux gouvernements africains (Séminaire « Module Zéro » de la Norwegian Offshore Directorate sur la transition énergétique)	5 nov. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	55
Dialogue politique régional sur le financement de la transition énergétique dans les pays africains producteurs de pétrole, de gaz et de minerais	5 nov. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	45
Séminaire sur l'énergie et le climat pour les pays lusophones	4 nov. 2024	Industries extractives et ressources naturelles	38

► 2.2 Domaines d'intérêt particulier

Principales questions transversales : En 2024, l'ALSF a continué d'intégrer des questions transversales dans ses opérations. Ces questions étaient relatives à l'environnement, au social et à la gouvernance (ESG), ainsi qu'à l'équité entre les genres. Ainsi, les interventions de l'ALSF en 2024 ont pris en compte ou facilité :

- l'amélioration de la transparence et de la régularité des procédures ;
- l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les agences gouvernementales ;
- la prévention des pratiques de corruption ;
- l'inclusion des femmes dans les programmes de formation et de renforcement des capacités de l'ALSF ;
- la prévention des impacts négatifs des projets relatifs aux femmes et aux enfants ;
- l'intégration d'études d'impact environnemental et social et la mise en œuvre de plans de gestion appropriés ; et
- l'établissement d'un ordre de priorité pour les mesures ou les projets respectueux de l'environnement et du climat.

Promotion de la bonne gouvernance :

Conformément à sa stratégie, l'ALSF met un accent particulier sur la promotion de la bonne gouvernance afin de soutenir des transactions durables. En 2024, des interventions spécifiques de l'ALSF avaient pour objectif de développer des systèmes et outils plus pertinents permettant d'identifier les insuffisances potentielles en matière de transparence, redevabilité, participation publique et de lutte contre la corruption. Ces initiatives ont également porté sur le renforcement de la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées, afin de garantir la conclusion équitable de transactions commerciales et souveraines, conformes aux normes internationales de gouvernance. Par ailleurs, l'ALSF a intensifié ses efforts de renforcement des capacités sur les enjeux de gouvernance liés aux transactions commerciales souveraines. En décembre 2024, la Facilité a signé un protocole d'accord (PdA) avec le Panel de haut niveau de l'Union africaine et de la CEA sur les flux financiers illicites, dirigé par le Président Thabo Mbeki. Ce partenariat vise à protéger les ressources financières de l'Afrique et à les orienter stratégiquement vers les priorités de développement du continent.

Traités d'investissement et assistance au règlement des litiges :

En 2024, poursuivant les efforts des années précédentes, l'ALSF a soutenu le développement et l'utilisation de l'arbitrage comme mécanisme de résolution des litiges commerciaux en Afrique. Cela inclut l'accompagnement d'un pays membre régional engagé dans une procédure arbitrale contre une entité privée.

Soutien aux États en transition :

L'ALSF adopte l'approche de la BAD en matière de fragilité et structure par conséquent ses projets à travers une analyse axée sur la fragilité afin d'améliorer les résultats. Les fonds

alloués par la Facilité d'appui à la transition de la BAD sont entièrement utilisés par l'ALSF pour financer des projets dans les États en transition (tels que désignés par la BAD).

L'ALSF soutient les États en transition selon trois axes principaux : (i) assistance juridique et technique pour soutenir la négociation de contrats commerciaux complexes dans les secteurs des ressources naturelles et extractives, de l'énergie et des infrastructures en partenariats public-privé ; (ii) assistance juridique et technique en matière de gestion de la dette souveraine et de litiges avec les créanciers ; et (iii) formation et renforcement des capacités dans les domaines susmentionnés.

Consciente des besoins spécifiques des États en transition, l'ALSF met un soin particulier à l'instruction et à la préparation rigoureuse des projets afin de garantir leur efficacité. Cela permet d'identifier les risques critiques – tels que l'accumulation de la dette, les flux financiers illicites, les risques réglementaires ou de défaut de paiement – et de les atténuer, ou de donner des conseils appropriés quant à la poursuite ou non du projet. L'ALSF intègre également des solutions transversales en matière de bonne gouvernance, d'égalité de genre et de durabilité environnementale et sociale dans son assistance aux États en transition. Ainsi, le soutien de l'ALSF permet à ces États d'éviter la conclusion d'accords commerciaux inéquitables, de renforcer leur résilience, de développer les capacités adéquates et d'accroître leur préparation à accueillir des projets d'investissement à grande échelle, y compris ceux financés par la BAD.

En 2016 et 2020, dans le cadre des programmes du Fonds africain de développement (FAD) — à savoir FAD-13 et FAD-15 — la BAD a approuvé une dotation égale de 16 millions d'UC pour soutenir les efforts de la Facilité dans la prise en charge des questions de fragilité sur l'ensemble du continent. En 2023, dans le cadre du FAD-16, une enveloppe de 20 millions d'UC a été allouée à l'ALSF.

► 2.3 Principaux résultats en 2024

La section ci-dessous présente les résultats attendus des interventions de l'ALSF en 2024, en termes d'impact et d'effets mesurables :

Indicateurs clés de performance pour 2024

Résultats attendus	Résultats au niveau des projets	Contribution aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA	Contribution aux ODD des Nations unies
Estimation des économies et des recettes pour les gouvernements résultant des interventions de l'ALSF : 15,5 millions de Dollars EU	Kenya – Approvisionnement en eau	Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous les citoyens.	ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
Montant des investissements du secteur privé générés dans les pays où l'ALSF fournit un soutien : 110 millions de Dollars EU	Sierra Leone – Guma Valley Water		
Nombre de négociations contractuelles appuyées par l'ALSF ayant permis un meilleur avantage financier pour les pays hôtes (taux de redevance, frais de développement, taxes) : 29	Mauritanie – Énergie : 2 Eswatini – Énergie I Sierra Leone - Guma : 1 Rwanda – Gestion des déchets : 2 Tchad – Hydrocarbures : 1 Rwanda - Amahoro :1 Burundi – IPP : 7 Zambie – Énergie (Don complémentaire 2) Somalie – Dette III : 8 Comores – Ressources extractives : 1 Guinée – Énergie : 3	Objectif 4 : Les économies structurellement transformées	
Les énergies renouvelables et non renouvelables générées par les projets soutenus par l'ALSF : 1839,5 MW	Angola – Vuka III : 116,7 MW Guinée – Énergie : 740 MW Burundi – IPP : 557,8 MW	Objectif 10 : Des infrastructures de classe internationale sur tout le continent	ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
	Bénin – Énergie : 425 MW	Objectif 4 : Les économies structurellement transformées	ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
Nombre d'investissements et de projets intégrant des dispositions contractuelles conformes aux normes ESG, de durabilité climatique et de soutenabilité de la dette : 8	Sierra Leone - Guma : 1 Rwanda – Gestion des déchets : 2 Rwanda - Amahoro : 1 Guinée – Énergie : 3 Comores – Ressources extractives : 1 1		ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
Recommandations conformes aux meilleures pratiques internationales, fournies aux PMR et adoptées par secteur : 8	Énergie 1 Infrastructures PPP :3 Industries extractives :1 Dette souveraine : 2	Objectif 12 : Des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux	


Résultats attendus	Résultats au niveau des projets	Contribution aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA	Contribution aux ODD des Nations unies
Lois et règlements modifiés grâce au soutien juridique de l'ALSF : 5	Algérie – PPP Madagascar – Fonds souverain Eswatini – Fonds souverain Namibie – ODD One Rwanda – Agaciro		
Pourcentage de juristes et de fonctionnaires africains formés qui déclarent avoir amélioré leurs capacités en matière de négociation de contrats complexes et de résolution des litiges connexes.	90%	Objectif 12 : Des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
Nombre de professionnels du droit et de fonctionnaires certifiés via les plateformes numériques de l'ALSF	91		
Nombre de contrats intégrant des stratégies budgétisées et définies pour promouvoir l'égalité de genre, la protection de l'environnement et les droits des populations vivant dans les zones d'extraction de ressources ou de projets d'infrastructure	5	Objectif 20 : L'Afrique prend l'entière responsabilité du financement de son développement	ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs : Revitaliser des partenariats mondiaux solides pour le développement durable
Nombre de pays ayant amélioré leur système de passation de marchés pour les appels d'offres complexes	7		


► Résultats


Domaine	Indicateur	Résultat obtenu
Résultat 1 : Renforcement des capacités fourni aux pays africains	Nombre de juristes africains, d'acteurs du secteur privé et de fonctionnaires formés à la négociation de transactions commerciales complexes ou aux contentieux avec des créanciers commerciaux, ventilé par genre	2,052
	Nombre de demandes d'assistance provenant des PMR, y compris des gouvernements fragiles	37 (dont 16 provenant d'États fragiles)
Résultat 2 : Développement et diffusion de produits de la connaissance	Nombre de produits de la connaissance juridique développés (accords types, boîtes à outils, etc.).	8
	Nombre de webinaires et d'événements de formation liés aux projets organisés par l'ALSF pour le partage des connaissances.	45
	Nombre d'utilisateurs accédant aux plateformes en ligne de l'ALSF.	30370 : Site Web : 21 533; LinkedIn : 7 668; Twitter : 1 013, Youtube : 136)
Résultat 3 : Amélioration des performances de l'ALSF	Nombre de projets couverts par le nouvel accord de financement.	4
	Nombre de projets mis en œuvre et clôturés avec succès.	26
	Nombre de PMR qui versent des contributions à l'ALSF.	2
	Nombre de projets soutenus par l'ALSF qui promeuvent la production d'énergie renouvelable.	9
	Nombre de sessions de formation couvrant des thématiques transversales.	15


► 2.5 Réalisations notables en 2024


Réalisations opérationnelles en 2024 : Les réalisations notables des opérations de l'ALSF en 2024, comprennent :


- 


Arbitrage CIRDI – Guinée : L'ALSF a reçu 0,61 million de Dollars EU de la République de Guinée. Ce montant correspond au remboursement du don supplémentaire accordé au gouvernement dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée devant le CIRDI par BSG Resources.
- 

Infrastructures : L'ALSF a accompagné avec succès l'Union des Comores dans la résolution d'un conflit de longue date avec un entrepreneur privé dans le cadre d'un projet d'infrastructure. L'ALSF a assisté l'Union des Comores dans le règlement à l'amiable d'un litige avec un entrepreneur privé qui avait déposé une demande de compensation importante devant la Chambre de commerce internationale (CCI), Cour d'arbitrage à Paris. L'assistance de l'ALSF dans le cadre de ces négociations complexes a conduit à un règlement à l'amiable conclu en janvier 2024. À la suite de ce règlement, le montant réclamé par la partie privée a été considérablement réduit, ce qui l'a ramené à une somme abordable pour le gouvernement comorien. En conséquence, la demande d'arbitrage a été retirée de la Chambre de commerce internationale.
- 

Finance publique : Publication de la deuxième édition de « Comprendre la dette souveraine : Options et opportunités pour l'Afrique », lancée officiellement lors des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale. L'ALSF a également lancé avec succès des restructurations de la dette de la République centrafricaine et du Zimbabwe.
- 

Énergie : Publication de la deuxième édition du manuel « Comprendre le financement des projets énergétiques » ainsi que du troisième numéro de *The Lightbulb Journal*.
- 

MOOC sur le secteur minier (CCSI) : En collaboration avec le Columbia Center on Sustainable Investments (CCSI) et l'Académie des ODD, l'ALSF a développé et lancé un cours en ligne massif ouvert (MOOC) intitulé : « Exploitation minière et matériaux pour les transformations du développement durable ».
- 

Formations : Environ 2 100 professionnels africains ont été formés lors de 45 événements en 2024. Il s'agit de : 435 formés dans le domaine des PPP, 564 dans la finance souveraine, 502 dans le secteur de l'énergie, 512 dans les industries extractives et ressources naturelles, 39 dans des événements multisectoriels.
- 

ACHÈVEMENT DES COURS DE L'ALSF ACADEMIE : Le personnel de l'ALSF a pleinement profité des formations proposées par l'ALSF Académie, avec des cours complétés dans tous les secteurs clés et 12 certificats obtenus par des collègues des différentes divisions.

BREAKFAST MEETING

08:30 AM,
KENYATTA CONFERENCE CENTER,

RESIDE CHAT



MODERATOR
MS. MANISHA DOOKHONY
Chairperson, ALSF Management Board



MR. AKERE T. MUNA
ALSF'S DODORAWIL AMBASSADOR

AFRICA'S
CAPACITY
THE GLOBAL
STRUCTURE

ALSF



MR. AKERE MUNA
DODORAWIL AMBASSADOR

Témoignages de nos bénéficiaires



“

Nous avons besoin de la Facilité africaine de soutien juridique pour négocier des contrats de PPP afin d'éviter des responsabilités imprévues. Nous avons travaillé avec la Facilité africaine de soutien juridique pour structurer ce que nous appelons l'Accord de mise en œuvre du gouvernement qui soutient les investissements dans le secteur privé.

Hon. Mthuli Ncube
Ministre des Finances et de la Promotion de l'investissement
Zimbabwe



La Facilité africaine de soutien juridique est très importante en termes de formation des ressources humaines, de développement de l'ensemble du cadre juridique du pays et pour le partage des meilleures pratiques africaines et internationales ce qui nous permet d'avancer et d'améliorer nos actions.

Hon. Dr. Olavo Avelino Garcia Correia
Vice Premier ministre et ministre des Finances
Cap-Vert



Face à des défis majeurs en matière de gestion de la dette, la République centrafricaine a sollicité et obtenu l'assistance de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF), reconnue pour son expertise juridique, technique et financière dans le domaine du service et du conseil aux États africains pour la gestion et la restructuration de leurs dettes.

L'assistance et la collaboration de l'ALSF ont, jusqu'à présent, permis : (i) d'examiner le cadre juridique et institutionnel de la dette souveraine, d'identifier des lacunes et de proposer des recommandations ; et (ii) d'organiser une formation à Bangui sur la gestion et la restructuration de la dette et d'entrevoir un plan de restructuration de cette dernière. L'accompagnement de la Facilité a également permis d'élaborer une stratégie de dette à moyen terme (SDMT) plus claire et résiliente, visant à maîtriser l'accroissement de la dette publique tout en finançant l'économie.

Nous sommes satisfaits des résultats de cette collaboration, notamment de l'atelier sur la dette souveraine organisé à Bangui en octobre 2024, qui a réuni une quarantaine de cadres de divers départements impliqués dans la gestion de l'endettement public. Cet atelier a constitué une expérience formatrice précieuse, offrant des sessions enrichissantes qui ont permis aux participants de se familiariser avec les outils juridiques et techniques nécessaires pour gérer la dette de manière efficace et prévenir les risques de surendettement.

Grâce à l'assistance de l'ALSF, nous sommes désormais mieux préparés à relever les défis liés à l'endettement et à mettre en œuvre des stratégies de gestion plus efficaces.

Monsieur Sinclair Tendet
Directeur de la Dette et du Portefeuille de l'État en
République centrafricaine

Développement institutionnel et gestion organisationnelle



Ce chapitre présente une vue d'ensemble des politiques et stratégies que l'ALSF a récemment mises en œuvre pour promouvoir l'efficacité et la cohérence institutionnelles. En 2024, l'ALSF a continué sur sa lancée de réformes visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la réactivité aux besoins des clients en privilégiant l'atteinte des résultats.



Activités des organes statutaires : À la fin de 2024, la Facilité africaine de soutien juridique avait organisé trois (3) réunions du Conseil de gouvernance et six (6) réunions du

Conseil de gestion pour approuver les politiques et programmes institutionnels essentiels. En outre, le Conseil de gestion a examiné et approuvé trente-quatre (34) propositions de projet. Le Conseil de gouvernance a nommé le Dr Akere Muna Ambassadeur de bonne volonté de l'ALSF pour un mandat non renouvelable de trois (3) ans. L'Ambassadeur de bonne volonté joue un rôle essentiel dans la promotion de l'ALSF et aide à mobiliser des ressources pour rendre ses services accessibles aux pays membres. Le Conseil de gouvernance a également nommé M. Mamadou Saïdou Camara comme président intérimaire. À la fin de l'année 2024, le Conseil de gestion a approuvé le Plan de travail et le Budget de l'ALSF pour l'année 2025. Il a également organisé un séminaire d'intégration pour les nouveaux membres du Conseil de gestion.

Adhésion, São Tomé et Príncipe et la Côte D'Ivoire ont ratifié l'Accord portant création de la Facilité africaine de soutien juridique, devenant ainsi officiellement membre à part entière. En mars 2024, la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe a rejoint l'ALSF, devenant ainsi son organisation membre la plus récente.

Développement du capital humain et des talents : L'ALSF continue de mettre en œuvre des procédures concurrentielles visant à attirer et à retenir les meilleurs talents. Elle a publié une directive qui prévoit des avantages pour les agents contractuels, tels que l'assurance maladie, des allocations pour les conjoints et les enfants à charge, ainsi qu'une prime de fin de contrat. En outre, l'ALSF, avec l'aide de consultants externes, a procédé à un examen approfondi de sa politique de rémunération et de son système d'évaluation des performances. Afin de renforcer les capacités internes, l'ALSF a organisé son premier cycle de formation externe en collaboration avec la London School of Economics (LSE).

En 2024, l'ALSF a recruté six (6) nouveaux membres du personnel : cinq (5) dans la Division des opérations, et un (1) dans la Division des affaires institutionnelles, afin que l'organisation puisse répondre efficacement aux besoins des PMR. Trois (3) employés ont également quitté l'ALSF au cours de l'année. **Le tableau 5 présente le résumé des ressources humaines de l'ALSF en 2024, par rapport à 2023.**



► Tableau 5 : Résumé des ressources humaines de l'ALSF en 2024

Fonction	Type de contrat	2023	2024	2024	
		Réel	Réel	À la fin de 2024	
BUREAU DU DIRECTEUR (PERSONNEL)					
Directeur	PERSONNEL PERMANENT	1	1	1	
Assistant de direction du Directeur		1	1	1	
Responsable de la transition stratégique					
Total du personnel du bureau du directeur		2	2	2	
DIVISION DU BUREAU DU DIRECTEUR (PERSONNEL)					
Chef de division- Division du Bureau du directeur					
Chargé(e) senior du budget et des finances		1	1	1	
Assistant financier		1	1	1	
Total du personnel de la Division du Bureau du directeur		2	2	2	
DIVISION DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES (MEMBRES DU PERSONNEL)					
Chef de division - Division des affaires institutionnelles			1		
Conseiller juridique en chef		1	1	1	
Assistant administratif		1	1	1	
Total du personnel de la Division des affaires institutionnelles		3	2	2	
DIVISION DES OPÉRATIONS (PERSONNEL)					
Responsable de division - Division des opérations		1	1	1	
Conseiller juridique en chef	1	1	1		
Conseiller juridique principal	1	1	1		
Secrétaire	2	2	2		
Total du personnel de la Division des opérations	5	5	5		
Sous-total des effectifs		12	11	11	

DIVISION DU BUREAU DU DIRECTEUR			
Conseiller du directeur		1	
Division du Bureau du directeur - Responsable par intérim - Conseiller juridique en chef		1	1
Conseiller juridique principal et responsable du développement des entreprises		1	1
Fonctionnaire principal chargé de la gestion financière et de l'établissement des rapports		1	1
Expert en suivi et évaluation		1	1
Chargé du suivi et de l'évaluation des données		1	
Chef de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs – Chargé principal de projet		1	1
Chargé de communication		1	1
Chargé d'assistance informatique		1	1
Chargé de la mobilisation des ressources et des partenariats – Chargé de projet			
Total des agents contractuels/consultants dans la Division du Bureau directeur		8	7
DIVISION DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES (AGENTS CONTRACTUELS)			
	AGENTS CONTRACTUELS/ CONSULTANTS/ PERSONNEL TEMPORAIRE		
Responsable principal des ressources humaines		1	1
Conseiller juridique senior		1	2
Conseiller juridique junior		1	
Conseiller juridique		1	2
Assistant administratif		1	1
Assistant en ressources humaines		1	1
Total des agents contractuels de la division des affaires institutionnelles		6	7
DIVISION DES OPÉRATIONS (AGENTS CONTRACTUELS)			
Conseiller juridique senior		4	5
Conseiller juridique		10	8
Conseiller juridique junior		3	4
Chargé de renforcement des capacités		4	4
Consultant juridique junior – Secrétariat de l'AMLA		2	2
Assistant - Division des opérations		1	1
Total des agents contractuels de la Division des opérations		24	25
Sous-total avec les consultants, les agents contractuels et les employés ayant le statut de personnel temporaire		39	38
Effectif total		51	49



Advancing the implementation of the Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area proposing transformative strategic actions



Faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord portant création de la Zone d'échange continentale africaine par la mise en œuvre d'actions stratégiques transformatrices

Fifty-seventh session of the Economic Commission for Africa Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development

cinquante-septième session de la Conférence des ministres africains de la Commission économique pour l'Afrique

12 - 18 March 2025 | Addis Ababa

Addis-Abeba



Collaboration, renforcement des partenariats et sensibilisation



En 2024, le Conseil de gestion a approuvé la création d'une Division du Bureau du directeur afin de répondre aux besoins institutionnels émergents liés à la croissance de l'ALSF et d'améliorer la coordination des fonctions transversales. La division regroupe plusieurs portefeuilles clés : Mobilisation des ressources et partenariats, finances, technologies de l'information, communications, et suivi, évaluation et apprentissage. Cette sous-section évalue les performances de la Division du Bureau du Directeur en 2024.

Mobilisation des ressources : Au cours de l'année 2024, l'ALSF a engagé des échanges avec des partenaires financiers existants et potentiels, notamment : la Banque africaine de développement (BAD), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Brésil, le Canada, la Commission européenne, la France, l'AFD, la BMGF, l'Allemagne, la Banque islamique de développement, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Centre de coopération multilatérale pour le financement du développement, les Pays-Bas, la Norvège, le Fonds saoudien de développement, les États-Unis d'Amérique et le Groupe de la Banque mondiale.

L'ALSF a reçu 1,6 million de Dollars EU de l'Allemagne, 1,5 million de Dollars EU de l'Ambassade des États-Unis à Abidjan, 2,7 millions de Dollars EU de la France, 2,5 millions de Dollars EU de l'AFD, 1,1 million de Dollars EU de la BMGF, 0,6 million de Dollars EU lié au soutien de l'ALSF dans la procédure d'arbitrage de la République de Guinée. Ce qui représente un total de **10 millions de Dollars EU**. Le **Tableau 7 ci-dessous résume l'état des contributions des donateurs à la fin de l'année 2024**.²

² Les documents et/ou les accords de financement relatifs à ces projections et au décaissement des fonds associés sont en cours de finalisation.

► Tableau 7 : État des engagements des donateurs (en millions de Dollars)

No. Donateurs	Montant de l'accord *	Décaissement cumulé en 2024	Reçu en 2024
1 FAD-FAT 13	22,50	21,87	
2 FAD-FAT 15	25,38	21,96	
3 FAD-FAT 16	26,60		
4 Banque africaine de développement (BAD)	15,21	15,21	
5 Belgique	0,79	0,79	
6 Fondation Bill et Melinda Gates	2,33	2,11	1,07
7 Canada	9	8,41	
8 Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)	0,05	0,05	
9 Union européenne	5,44	3,00	
10 Fondation Ford	0,30	0,27	
11 France	10,41	7,71	2,71
12 France (AFD)	4,67	2,51	2,51
13 Gambie	0,10	0,10	
14 Allemagne par l'intermédiaire de la KfW	17,07	18,67	1,61
15 Banque islamique de développement(BID)	0,99	0,99	
16 Pays-Bas	17,79	17,79	
17 Norvège	9,95	9,95	
18 République de Guinée	0,05	0,66	0,61
19 Royaume-Uni-DFID	11,75	9,05	
20 Royaume-Uni-FCDO	1,34	0,69	
21 USAID	5,64	5,64	
22 Ambassade des États-Unis à Abidjan	4,94	1,50	1,50
23 Banque mondiale	0,05	0,05	
24 Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	0,20	0,20	
Sous-total	191,25	149,18	10,01
Autres fonds fiduciaires			
25 Instruments financiers	9,63	-	
26 France - Assistance technique	0,70	0,70	
27 Fond fiduciaire de l'Inde (ITF)	0,76	0,76	
28 Financement du cadre pour les entités privées (PEF)	0,55	0,55	0,03
29 Banque mondiale par l'intermédiaire de Plateforme globale pour l'infrastructure (GIF)	5,43	1,48	0,74
30 KOAFEC	1,55	0,00	0,95
Sous-total	18,62	3,49	1,72
Total général	209,87	151,60	11,73



Partenariats stratégiques et développement institutionnel :

L'ALSF a continué à élargir et à diversifier son réseau de partenaires afin de renforcer ses efforts. Plus précisément, l'ALSF a maintenu son engagement auprès de plusieurs institutions multilatérales et bilatérales, notamment la BAD, la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe, la Banque de développement de l'Afrique australe, la Banque islamique de développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Africa Finance Corporation, Africa50, Power Africa, Uganda Law Society, l'Association des juristes de la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Institut ouest-africain de gestion financière et économique et l'International Senior Lawyers Project.

Comme l'année précédente, l'ALSF a assisté et participé à divers conférences, sessions de formation et webinaires afin de renforcer et de maintenir des relations stratégiques avec ses parties prenantes, partenaires au développement, co-financiers, donateurs, ainsi que son panel de cabinets d'avocats. Ces actions de sensibilisation ont également permis de favoriser le dialogue et l'interaction entre l'ALSF et ses pays membres régionaux (PMR).

Ainsi, l'ALSF a pris part à plusieurs événements continentaux majeurs tels que *Investing in African Mining Indaba*, le Forum africain de l'énergie, la Semaine africaine du pétrole et le Forum des PDG des services publics. En outre, l'ALSF a coorganisé et participé à des webinaires portant sur ses domaines d'intervention, notamment sur l'hydrogène propre, la finance durable, et la négociation d'accords complexes de pêche. L'ALSF a également organisé le tout premier Forum des procureurs généraux, en partenariat avec la Banque de commerce et de développement (TDB). L'ALSF a participé aux réunions de printemps et assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, aux assemblées annuelles de la BID, et a coorganisé les séminaires RELOP – Lusophones.

Communication et sensibilisation :

L'ALSF a continué ses efforts de communication afin de fournir les informations précises sur la Facilité, d'améliorer la connaissance de la Facilité et de ses services et produits de connaissances, et d'accroître sa visibilité, notamment à travers ses projets réussis et percutants. En 2024, l'ALSF a gagné 1 631 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux et son site Web a attiré plus de 10 000 visiteurs entre janvier et août. L'ALSF a également été mise en avant dans les médias traditionnels, y compris East African, Ecofin, CNBC, Financial Afrik, Guardian Post et All Africa. Les activités de communication supplémentaires en 2024 comprenaient : la conception, l'impression et la diffusion du Rapport annuel de 2023, qui a reçu des retours positifs de la part des parties prenantes, ainsi que la conception et la production d'une brochure visant à soutenir la mobilisation des ressources.

Suivi, évaluation et apprentissage (MEL) :

L'évaluation sommative de la précédente stratégie à moyen terme (SMT) 2018-2022 de l'ALSF a été lancée avec succès et progresse de manière satisfaisante. Les évaluateurs externes indépendants chargés de cette mission ont achevé l'analyse documentaire et préparent des études de cas ainsi que la planification de visites de terrain. Par ailleurs, l'ALSF a mobilisé un cabinet afin de l'assister dans l'intégration des questions transversales dans le cycle des projets. A des fins d'apprentissage, le cabinet a en outre collecté des données de performance à partir de 17 rapports d'achèvement de projets produits par l'ALSF. Les autres activités en cours incluent : une évaluation préliminaire des risques dans le cadre de la révision du Cadre de gestion des risques (RMF) de l'ALSF, l'élaboration du questionnaire annuel d'évaluation des résultats, ainsi qu'une mission d'évaluation aux Comores afin de documenter les réussites et les leçons apprises.

Technologies de l'information (TI) :

En 2024, le service informatique de l'ALSF a fourni une assistance précieuse au personnel pour divers problèmes opérationnels et matériels, ce qui a permis de réduire considérablement les délais de réponse et d'améliorer la résolution des incidents, contribuant ainsi à l'efficacité globale de la Facilité. De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées au Système d'information de gestion (SIG), et des améliorations de sécurité ont été mises en œuvre sur l'ensemble des plateformes numériques de l'ALSF. De plus, une gestion plus efficace de ces plateformes a permis de réaliser des économies sur les frais d'abonnement.



Les



Nos contac

- <http://www.alsf.org>
- @alsf_

Situation financière



Les états financiers non audités pour 2024 ont été préparés conformément au Règlement général de l'ALSF, avec l'assistance du Département de contrôle financier de la BAD.

L'ALSF affirme sa responsabilité et son engagement permanent à s'assurer que ses ressources financières sont utilisées de manière optimale. Comme les années précédentes, l'ALSF a mis l'accent sur une discipline budgétaire rigoureuse et un contrôle efficace des coûts.

► Les points saillants de la performance financière 2024 de la Facilité sont les suivants :

Le montant total des contributions reçues pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 10 millions de Dollars, contre 5,67 millions de Dollars en 2023. Les contributions cumulées pour 2024 et 2023 s'élèvent respectivement à 149,2 millions de Dollars EU et 139,2 millions de Dollars EU



Le montant total des décaissements effectués pour l'année 2024 s'est élevé à 14,6 millions de Dollars EU, contre 13,2 millions de Dollars EU en 2023, ce qui représente une augmentation de 13,6 % par rapport à l'année précédente. Le décaissement cumulé en 2024 est de 133,7 millions de Dollars EU, contre 119,1 millions de Dollars EU en 2023.



En 2024, l'ALSF a également géré des financements supplémentaires provenant de la Facilité mondiale pour les infrastructures (GIF) : 4,6 millions de Dollars EU, le Cadre de financement pour les entités privées (PEF) : 0,4 million de Dollars EU. Le décaissement total pour ces deux sources s'est élevé à 0,8 million de Dollars EU en 2024, contre 1,9 million de Dollars EU en 2023.



Un résumé des états financiers provisoires de l'ALSF pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 est présenté ci-dessous.

► Projet d'état financier pour les exercices clos en 2024/2023 (Dollars EU)

	2024	2023
Contributions reçues	10 005 628	5 674 152
Revenu net et gains de change	1 485 013	1 494 499
Total des contributions	11 490 641	7 168 651
Décaissements	(14 629 201)	(13 178 644)
Surplus/Déficit	(3 138 560)	(6 009 993)

► Projet d'état des engagements au 31 décembre 2024 (Dollars EU)

	2024	2023
Total cumulé des fonds disponibles	155 213 711	143 723 069
Engagements cumulés	(153 527 387)	(139 869 127)
Total des fonds disponibles pour l'engagement	1 686 324	3 853 942

*Y compris les activités en cours et les décaissements du volet d'appui aux projets

► Projet d'état de situation financière au 31 décembre 2024 (Dollars EU)

	2024	2023
CONTRIBUTIONS		
Contributions reçues	149 189 876	139 184 247
Revenu net	6 023 825	4 538 822
Total des fonds disponibles	155 213 711	143 723 069
Décaissements	(133 710 136)	(119 080 935)
Fonds nets disponibles	21 503 575	24 642 134
Représentés par		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 453 564	25 646 548
Montants nets à recevoir (à payer)	(1 949 989)	(1 004 414)
Solde net des fonds	21 503 575	24 642 134



CHAPITRE 6

Conseil de gouvernance, Conseil de gestion, ambassadeur de bonne volonté, directeur et personnel



Le Conseil de gouvernance est l'organe suprême de la Facilité, chargé de la gestion de l'ensemble de l'organisation. Il a notamment pour fonctions de déterminer et d'approuver les politiques, de nommer le Conseil de gestion, d'autoriser la reconstitution des ressources et de nommer les auditeurs externes. Le Conseil de gouvernance est composé de douze (12) membres et de douze (12) membres suppléants représentant les États membres de la Facilité, la Banque, et d'autres organisations internationales, selon la répartition suivante :

États participants de la BAD

Cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants représentant les États membres régionaux de la Banque africaine de développement (BAD) qui sont également des États participants à la Facilité



Les Membres titulaires et les membres suppléants du Conseil de gouvernance sont chacun nommés pour une période de deux ans. Une liste des représentants actuels, indiquant leurs circonscriptions respectives, est présentée à l'Annexe IV.

Le Conseil de gouvernance peut déléguer certains de ses pouvoirs au Conseil de gestion, lequel est responsable de la conduite efficace et efficiente de l'ensemble des opérations de l'ALSF. Cela inclut l'approbation des budgets annuels et des programmes de travail annuels, l'adoption de statuts, règles et règlements, ainsi que la prise de décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la Facilité. Le Conseil de gestion nomme également le Directeur de l'ALSF. Le Conseil de gestion est composé de cinq (5) membres qui siègent à titre personnel et sont nommés par le Conseil de gouvernance pour un mandat non renouvelable de trois (3) ans.

OCDE

Quatre (4) membres titulaires et quatre (4) membres suppléants représentant les États membres de l'OCDE qui sont également des États participants à la Facilité

Non-OCDE

Un (1) membre titulaire et un (1) membre suppléant représentant les États membres non-OCDE qui sont également des États participants à la Facilité

Autres organisations internationales

Un (1) membre titulaire et un (1) membre suppléant représentant d'autres organisations internationales parties à l'Accord de l'ALSF.

Banque africaine de développement

Un (1) membre titulaire et un (1) membre suppléant représentant la Banque africaine de développement (BAD).



► Activités du Conseil de gouvernance en 2024

Cette année, le Conseil de gouvernance de l'ALSF a tenu trois (3) réunions afin de discuter, affiner, approuver et adopter les documents de travail pertinents de l'ALSF. La 15ème réunion du Conseil de gouvernance s'est tenue le 27 mai 2024, en marge des Assemblées annuelles de la BAD à Nairobi, Kenya. À cette occasion, le Conseil de gouvernance a approuvé et entériné le rapport annuel, le rapport des commissaires aux comptes et les états financiers pour l'exercice clos en décembre 2023. En 2024, le Conseil de gouvernance a nommé M. Mamadou Saidou Camara en tant que président par intérim, succédant à M. Stéphane Mousset.

Il a également nommé le Professeur Dr. Christoph Kohlmeyer comme nouveau membre du Conseil de gestion, en remplacement du M. Diko Mukete, dont le mandat a pris fin en octobre 2024. Les détails concernant les membres actuels du Conseil de gouvernance et du Conseil de gestion sont présentés à l'Annexe V.

61

MEMBRES

53 États et 8 organisations internationales

32

MEMBRES AYANT RATIFIÉ L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE L'ALSF



Cesar Vanio
Legal Counsel
African Legal Studies
Faculty
South Africa

2008

CRÉATION

2010

DÉBUT DES ACTIVITÉS



► Activités du Conseil de gestion en 2024

Le Conseil de gestion de l'ALSF a tenu sa 44ème réunion le 26 mai 2024, également en marge des Assemblées annuelles de la BAD à Nairobi, au Kenya. Au cours de l'année, l'ALSF a adressé un chaleureux hommage à M. Diko Mukete, dont le mandat au sein du Conseil de gestion est arrivé à son terme. Le Conseil de gestion a eu le plaisir d'accueillir le Professeur Dr. Christoph Kohlmeyer en tant que nouveau membre.

Une session d'intégration a été organisée par l'ALSF en novembre pour le nouveau membre. Cette session a permis de renforcer l'esprit d'équipe et d'améliorer les relations entre les membres du Conseil ainsi qu'entre ces derniers et le personnel.

Tout au long de l'année, le Conseil de gestion a examiné divers documents, notamment : le Rapport annuel de 2023 en mai, le Plan de travail et Budget de 2024 en novembre. Il a également considéré et approuvé diverses propositions de projets.

► Ambassadeur de bonne volonté

En 2024, l'ALSF a accueilli le Dr. Akere Muna, avocat éminent et consultant juridique international, en tant que premier Ambassadeur de bonne volonté de l'ALSF, nommé par le Conseil de gouvernance pour un mandat de trois ans. Le Dr Muna est un juriste africain de renom et un militant reconnu de la bonne gouvernance. Cette nomination marque une nouvelle ère pour l'ALSF et reflète un engagement renouvelé en faveur du renforcement durable des capacités juridiques à travers le continent africain.

Le 2 décembre 2024, l'Ambassadeur de bonne volonté a participé, aux côtés du Directeur de l'ALSF et d'un membre de la direction, à la signature d'un accord historique renforçant le partenariat de longue date entre l'ALSF, l'Union africaine (UA) et le Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites (FFI) mandaté par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cet accord vise à relancer les efforts continentaux de lutte contre les sorties illicites de capitaux (FFI) depuis l'Afrique. Étaient également présents S.E. Thabo Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud et président du Panel de haut niveau, ainsi que les distingués membres du Panel.

► Directeur et personnel

Déploiement du capital humain et des talents : L'ALSF met un point d'honneur à attirer et retenir les meilleurs talents grâce à des processus compétitifs et a publié une directive prévoyant la mise en œuvre des avantages pour les agents contractuels, notamment en matière d'assurance santé et d'allocations pour personnes à charge. L'organisation a révisé sa politique de rémunération et son système d'évaluation des performances avec le soutien de consultants externes. Pour renforcer les compétences internes, l'ALSF a établi un partenariat avec la London School of Economics (LSE) pour offrir des formations externes. En 2024, six (6) nouveaux employés ont été recrutés dans diverses divisions afin de mieux répondre aux besoins des pays membres régionaux, tandis que trois (3) employés ont quitté l'organisation. Le tableau 5 ci-dessous présente un résumé des ressources humaines de l'ALSF en 2024.

► Tableau 5 : Résumé des ressources humaines de l'ALSF au 31 décembre 2024

No.	Nom	Titre
1	M. Olivier Pognon	Directeur et PDG
Division du bureau du directeur		
2	M. Charles Afeku	Conseiller juridique en chef – Responsable de Division par intérim Bureau du directeur
3	Mme. Imen Mejai	Assistante de direction
4	M. Timothy Wasswa Kabugo	Responsable de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs
5	Mme. Maureen Omiti	Responsable principale du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage (MEL) – Cheffe d'unité
6	M. Franck Tella	Chargé sénior du budget et des finances et chef de l'unité des finances
7	M. Mengo Tom Mutua	Responsable principal de la gestion financière et de l'établissement des rapports
8	Mme. Eve Ehoura	Chargée de communication
9	Mme. Regine Yao	Assistante financière
10	Mme. Toyin Ojo	Responsable principal des partenariats et du développement des affaires
11	M. Landry Kodja	Chargé d'assistance informatique
Division des Affaires Institutionnelles		
13	Mme. Mukazi Kayitenkore	Conseillère juridique en chef – Organes statutaires (questions relatives au Conseil de gestion et au Conseil de gouvernance) – Cheffe d'unité et responsable par intérim de la Division des affaires institutionnelles
14	M. Mohamed Youssef el Qabli	Responsable principal des ressources humaines – Chef de l'unité RH
15	Mme. Sandra Coffi	Conseillère juridique senior – Organes statutaires (questions relatives au Conseil de gestion et au Conseil de gouvernance)
16	Dr. Patrick Sangwani Ng'ambi	Conseiller juridique senior – Responsable des politiques et de la conformité
17	M. Francis Omesa	Conseiller juridique - Responsable de la gestion des membres
18	Mme. Kadiata Kane	Conseillère juridique – Organes statutaires (questions relatives au Conseil de gestion et au Conseil de gouvernance)
19	M. Christian Tanoh	Assistant administratif - Division des affaires institutionnelles
20	Mme. Priscile Daisy Nkouan-Tchabert	Assistante des ressources humaines
21	Mme. Charlene Nancy Lakou	Assistante administrative - Affaires institutionnelles
Division des opérations		
22	Mme. Maude Vallée	Cheffe de division et responsable de la Division des opérations
23	M. Gadi Taj Ndahumba	Conseiller juridique en chef - Unité des services de conseil
24	Mme. Nnewuoghor Okhai-Akhigbe	Conseiller juridique principal - Unité de renforcement des capacités
25	Mme. Nicole Kearse	Conseillère juridique sénior et chargée du secteur de la finance publique, Unité des services de conseil

No.	Nom	Titre
26	M. Joël Sanon	Conseiller juridique sénior et responsable du secteur des industries extractives et des ressources naturelles – Unité des services de conseil
27	Mme. Primah Atugonza	Conseillère juridique principal et responsable du secteur Infrastructures PPP – Unité des services de conseil
28	Mme. Leria Arinaitwe	Conseillère juridique principale et responsable du secteur Énergie – Unité des services de conseils
29	Mme. Mariam Mohammed	Conseillère juridique sénior et coordinatrice régionale pour l’Afrique de l’Est – Unité des services de conseil
30	Mme. Manuela Dieng	Conseillère juridique et coordinatrice régionale pour l’Afrique de l’Ouest – Unité des services de conseil
31	M. Mehdi Oomar	Conseiller juridique et coordinateur régional pour l’Afrique australe – Unité des services de conseil
32	Mme. Mariame Bah	Conseillère juridique et coordinatrice régionale pour l’Afrique centrale et du Nord – Unité des services de conseil
33	Mme. Mariam Masini	Conseillère juridique et coordinatrice régionale pour l’Afrique lusophone – Unité des services de conseil
34	M. Mohamed Stevens	Conseiller juridique - Unité des services de conseil
35	Mme. Indira Fernandes Braganca Gomes Gomes	Conseillère juridique - Unité des services de conseil
36	Mme. Cynthia Kankindi	Conseillère juridique - Unité des services de conseil
37	M. César Vamos Ver	Conseiller juridique junior - Unité des services de conseil
38	Mme. Camille Faure	Conseillère juridique junior - Unité des services de conseil
39	Mme. Grace Konan	Conseillère juridique junior - Unité des services de conseil
40	Mme. Nwukabu Abama	Conseillère juridique junior - Unité des services de conseil
41	M. Victor Ojeah	Conseiller juridique junior - Unité des services de conseil
42	Mme. Safaa Bargouchi	Conseillère juridique chargée du pool de connaissances – Unité de renforcement des capacités
43	M. Alphonse Akohleng Chefor Akouyu	Chargé du renforcement des capacités - Infrastructures PPP, Unité de renforcement des capacités
44	Mme. Aida Mademe Sylla	Chargée du renforcement des capacités - industries extractives et ressources naturelles – Unité de renforcement des capacités
45	M. Alain- Stephane Wognin Moulot	Chargé du renforcement des capacités - Finance publique, Unité de renforcement des capacités
46	Mme. Dasse Anne-Isabelle Mabo	Chargée du renforcement des capacités – Énergie, Unité de renforcement des capacités
47	Mme. Luyando Muloshi	Consultante juridique junior et coordinatrice de projet - Secrétariat de l’AMLA
48	M. Mamadou Ciré Diallo	Consultante juridique junior et coordinateur de projet - Secrétariat de l’AMLA
49	Mme. Nancy Ampiah	Assistante administrative - Division des opérations
50	Mme. Roseline Adou-Abodo	Assistante administrative - Division des opérations
51	Mme. Katiyekou Aicha Coulibaly Epse Stephen	Assistante administrative

Risques et défis en 2024



Malgré la réalisation de résultats importants en 2024, l'ALSF a été confrontée à plusieurs défis qui avaient été anticipés et efficacement gérés conformément à son Cadre de gestion des risques (RMF). Ce cadre classe les risques en trois catégories : risques stratégiques, externes et internes.

L'évaluation des risques met en évidence les efforts et ressources nécessaires pour sécuriser le financement des programmes élargis de l'ALSF dans le cadre de son cycle de planification actuel (SMT 2023–2027). La réorganisation récente de l'organisation ainsi que le recrutement de personnel supplémentaire ont permis d'atténuer efficacement les risques liés à la charge de travail du personnel, aux retards dans la mise en œuvre des projets, ainsi qu'à la gestion des conseils juridiques externes et des consultants. Le tableau ci-dessous présente un résumé des risques identifiés et des mesures d'atténuation mises en œuvre au cours de l'année sous revue.

► Résumé des risques et mesures correctives en 2024

Risque	Mesures correctives	Impact	Tendance
Risques stratégiques			
Non-alignement des piliers stratégiques de l'ALSF avec les besoins émergents des PMR et les priorités de financement des bailleurs de fonds	L'ALSF mènera une évaluation sommative afin d'évaluer dans quelle mesure les domaines de résultats clés et les stratégies de la SMT sont alignés sur les besoins des PMR. Les échanges continus avec les bailleurs de fonds permettront également à l'ALSF de prendre en compte dans la mise en œuvre des projets les domaines émergents bénéficiant d'un financement de leur part.	Atténuation continue des risques	 À la baisse
Concurrence d'institutions exerçant les mêmes fonctions ou des fonctions similaires à celles de l'ALSF.	L'ALSF continuera d'explorer et de développer des partenariats avec des organisations similaires afin de renforcer la collaboration plutôt que la concurrence.	Atténuation continue des risques	 À la baisse
Risques externes			
Risques politiques, juridiques et réglementaires, y compris l'instabilité, les changements législatifs, le remplacement des personnes focales de projet, et le désintérêt pour les projets initiés par une administration précédente, entraînant des retards de mise en œuvre, une augmentation des coûts et des annulations de projets.	<ul style="list-style-type: none"> L'ALSF assurera une veille continue et mettra à jour les profils-pays, en portant une attention particulière aux pays ayant des élections à venir, afin d'évaluer la situation politique et économique des PMR et d'adapter la mise en œuvre des projets en fonction du contexte national. L'ALSF identifiera et collaborera avec des points focaux qui ne sont pas des personnalités politiques, afin de limiter les impacts liés aux changements de gouvernement. Une communication régulière avec les PMR à travers des missions-pays ainsi qu'un renforcement des procédures de diligence raisonnable seront maintenus. 	Contrôle continu des risques	 À la hausse
Force majeure, incluant les risques ou événements susceptibles de perturber de manière significative les opérations, les activités ou la réputation de l'ALSF.	<ul style="list-style-type: none"> L'ALSF prévoit de mettre en place un comité de gestion des risques chargé de surveiller et d'évaluer les menaces mondiales émergentes et de planifier les mesures de réponse. 	Évitement continu des risques	 Stable
Risques internes			
<ul style="list-style-type: none"> Défis liés à la viabilité financière, dus à : un nombre limité de bailleurs de fonds et au non-décaissement des fonds/promesses existants, au défaut de remboursement des prêts octroyés par la Facilité, au défaut de paiement des contributions des membres lors de leur lancement, une faible adoption des instruments de financement par les PMR. 	<ul style="list-style-type: none"> Un engagement continu avec les organisations de financement, nouvelles et existantes, sera maintenu afin de garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour un décaissement en temps voulu, conformément aux accords de don. L'ALSF poursuivra son dialogue avec les PMR et les parties prenantes clés concernant sa stratégie de viabilité financière. Une communication ciblée sera menée auprès des parties prenantes sur les résultats obtenus dans le cadre de la SMT actuelle, en lien avec les enjeux émergents, afin d'attirer de nouveaux partenaires financiers. L'ALSF continuera à utiliser des instruments de financement incitatifs au remboursement par les PMR. 	Contrôle continu des risques	 À la hausse
Déséquilibre entre les effectifs et la charge de travail	<ul style="list-style-type: none"> Le recrutement de personnel supplémentaire ainsi que l'équilibrage des charges de travail seront suivis de près afin d'assurer une mise en œuvre efficace des projets. 	Atténuation continue des risques	 Stable
Retards dans la mise en œuvre des projets, gestion efficace des conseils juridiques externes	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre du cadre de passation de marchés pour les cabinets d'avocats des panels A et B fera l'objet d'un suivi afin de garantir une gestion efficace des conseillers juridiques externes. 	Atténuation continue des risques	

Perspectives d'avenir



L'ALSF est en pleine expansion et continue d'évoluer face à une demande croissante de ses services de la part des pays membres régionaux. L'ALSF est également bien engagée dans son mandat, qui a été prolongé de quatorze (14) années supplémentaires en 2022. Cette extension témoigne de la pertinence de l'ALSF, notamment en ces temps difficiles où nous continuons à renforcer les capacités juridiques des nations africaines dans des contextes complexes et à stimuler la croissance économique globale sur le continent. Un autre jalon important est la nomination du Dr. Akere Muna en tant que premier Ambassadeur de bonne volonté de l'ALSF qui a pour mission de promouvoir la Facilité et de mobiliser les ressources nécessaires à l'expansion de ses travaux essentiels.

À l'issue de la deuxième année de mise en œuvre de notre stratégie à moyen terme 2023–2027, nous sommes enthousiastes à l'idée de faire progresser notre mandat. L'ALSF a déjà entamé les actions suivantes :

- Renforcer ses services de conseil juridique et technique, ainsi que l'appui à la négociation pour faciliter des transactions commerciales complexes plus équitables et durables. Fournir un soutien à la résolution équitable des différends et améliorer les stratégies d'évaluation et de gestion des risques afin d'assurer des transactions viables.
- Mettre l'accent sur la gestion des connaissances et les initiatives de soutien institutionnel pour faire avancer son mandat fondamental. Intégrer un ensemble complet de services d'appui complémentaires pour garantir l'accès aux produits de la connaissance, outils pratiques et formations, afin de renforcer les capacités individuelles et institutionnelles ;
- Accroître ses initiatives de renforcement des capacités, en assurant le développement global des compétences des professionnels du droit africains dans ses secteurs clés d'intervention ;
- Renforcer les partenariats stratégiques, tout en mettant l'accent sur le suivi et l'évaluation, l'expertise sectorielle et une communication efficace pour améliorer les résultats de développement.

En 2025, l'ALSF concentrera ses efforts sur l'amélioration de l'expertise juridique et des compétences de négociation des gouvernements africains, dans les secteurs clés dans lesquels elle intervient. Dans le secteur de l'énergie, l'ALSF mettra l'accent sur le renforcement des capacités internes en matière de transport d'énergie, la création de partenariats pour la structuration de projets, l'accompagnement des bénéficiaires sur les structures PPI (producteurs indépendants d'électricité), ainsi que sur les initiatives de financement climatique.

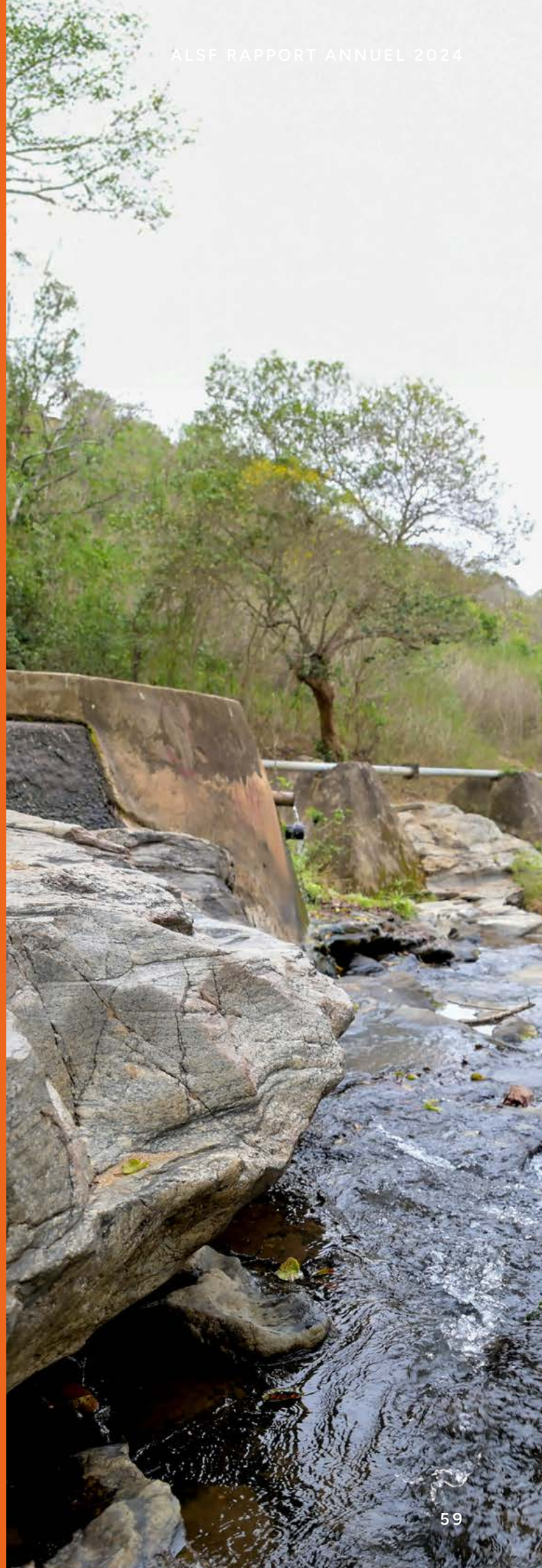
Dans les industries extractives et les ressources naturelles, l'ALSF : renforcera sa visibilité via des webinaires, publications et forums sectoriels, consolidera ses partenariats et développera des projets agricoles en collaboration avec des initiatives de la BAD, telles que le Mécanisme africain de financement du développement des engrais. En outre, dans le domaine des infrastructures sous forme de PPP, elle soutiendra la structuration de projets multisectoriels, avec un focus sur : les PPP à petite échelle, l'équilibre entre projets à impact social et projets rentables, ainsi que l'intégration de la résilience climatique dans la documentation d'appel d'offres.

Enfin, dans le secteur de la finance publique, l'ALSF renforcera son action par la participation à des événements, l'organisation de formations régionales, une visibilité accrue via des interventions publiques et un accent particulier sur la finance durable et les fonds souverains.

De manière générale, l'ALSF vise à renforcer ses services de conseil juridique pour soutenir le développement durable en Afrique. Dans cette optique, elle continue d'intégrer des enjeux transversaux dans ses opérations, notamment : l'ESG, la durabilité climatique, la question du genre et de la jeunesse, les flux financiers illicites et la numérisation.

L'année prochaine, l'ALSF prévoit de mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités à fort impact pour ses pays membres dans le but de former des experts sectoriels qualifiés. Elle poursuivra également ses efforts visant à consolider et valoriser ses relations avec les principaux partenaires de développement, tout en établissant de nouveaux partenariats stratégiques. Toutes les activités opérationnelles seront soutenues par la Division des affaires institutionnelles ainsi que par la nouvelle Division du bureau du directeur.

De manière générale, les interventions de l'ALSF sont aujourd'hui plus pertinentes que jamais et apportent une contribution concrète au développement durable des PMR. Cela inclut des avancées vers la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies, ainsi que des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ces interventions continues, combinées à notre engagement dans la lutte contre la corruption, mèneront à une Afrique plus prospère pour tous.



ANNEXE I

Cadre de resultats de l'ALSF



► A. Cadre logique indicatif

Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification	
Impact:						
Impact	Renforcement des capacités juridiques pour le développement durable de l'Afrique	Nombre de gouvernements, de juristes et d'institutions des PMR réalisant de manière indépendante des transactions commerciales complexes.	Nombre	À déterminer	À déterminer	Rapport des partenaires Rapports annuels de l'ALSF Examen à mi-parcours
		Estimation des économies et des recettes pour les gouvernements résultant des interventions de l'ALSF	\$	14,8 milliards de Dollars EU	À déterminer	Évaluation sommative
		Montant des investissements du secteur privé générés dans les pays où l'ALSF fournit un soutien	\$	21,9 milliards de Dollars EU	À déterminer	Statistiques nationales du PMR Enquête annuelle auprès des parties prenantes
Pilier 1°: Services de conseil						
Résultat	Résultat 1.1°: Transactions gouvernementales africaines améliorées et durables	Nombre de négociations contractuelles soutenues par l'ALSF qui aboutissent à des avantages financiers plus importants pour les pays hôtes (taux de redevance, frais de développement, taxes)	Nombre	57	200	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF Enquête annuelle auprès des parties prenantes
		Les énergies renouvelables et non renouvelables générées par les projets soutenus par l'ALSF en MW	MW	8225	Aucun objectif (en fonction du projet)	
		Emplois directs et indirects créés par des projets soutenus par l'ALSF	Nombre	392322	Aucun objectif (en fonction du projet)	
		Nombre/valeur des contrats négociés dans le cadre desquels des juristes/agents gouvernementaux formés participent aux négociations	Nombre	À déterminer avec ³ l'enquête de référence	À ⁴ prévoir à partir des données de base	

3 Les données de base ne sont pas disponibles. Une enquête de base sera menée au début de la SMT afin d'établir des données de base réalistes

4 Lorsque l'indicateur est nouveau, les projections pour les objectifs seront faites sur la base des données de référence.

Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification
Résultat 1.2°: Renforcement du cadre juridique et institutionnel existant des PMR	Recommandations conformes aux meilleures pratiques internationales fournies aux PMR et adoptées par secteur	#	À déterminer avec ⁵ l'enquête de référence	À ⁶ prévoir à partir des données de base	
	Lois et règlements modifiés grâce à l'appui juridique de l'ALSF	#	À déterminer avec l'enquête de référence	À prévoir à partir des données de base	
Résultat 1.2.1 Cadres institutionnels révisés	Nombre de PMR dont les cadres institutionnels ont été examinés	#	À déterminer avec l'enquête de référence	À prévoir à partir des données de base	Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF Enquête annuelle auprès des parties prenantes
	Nombre de projets de rapports d'alerte soumis aux PMR par secteur	#	À déterminer avec l'enquête de référence	À prévoir à partir des données de base	Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF Enquête annuelle auprès des parties prenantes
Résultats	Résultats 1.1.1 : Représentation juridique et conseils de haute qualité fournis aux PMR	#	16	20 demandes d'appui des services de conseil par an	Rapports de formation Rapports annuels de l'ALSF
Résultats 1.1.2 : Options contractuelles efficaces et durables	Nombre de contrats appuyés par l'ALSF que les gouvernements et les investisseurs ont jugés efficaces et durables.	#	55	20 par an	Enquêtes auprès des négociateurs gouvernementaux et des investisseurs. Rapports de clôture de projet Rapports des médias Rapports de S&E de l'ALSF
	Taux de réussite de négociation de contrat	%	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer	Enquêtes auprès des négociateurs gouvernementaux et des investisseurs.
Résultats 1.1.3 : Investissements et projets conformes aux normes régionales et internationales	Nombre d'investissements et de projets comportant des dispositions contractuelles alignées sur les normes ESG, de durabilité climatique et de viabilité de la dette.	#	55	20 par an	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF
	Pourcentage de transactions comportant des dispositions contractuelles alignées sur les normes et politiques africaines	%	N/A	Au moins 90 % le cas échéant	Enquête annuelle auprès des parties prenantes

5 Les données de base ne sont pas disponibles. Une enquête de base sera menée au début de la SMT afin d'établir des données de base réalistes

6 Lorsque l'indicateur est nouveau, les projections pour les objectifs seront faites sur la base des données de référence.

Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification	
Résultats 1.1.4 : Les agents du secteur public et les avocats africains renforcent leurs capacités à travers leur participation aux projets.	Nombre de fonctionnaires gouvernementaux et d'avocats participant à des projets selon la méthode de « l'apprentissage par la pratique ».	Nombre	N/A	À déterminer à la référence	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF Enquête annuelle auprès des parties prenantes	
Résultat	Résultat 1.2°: Les mécanismes de règlement équitable des litiges sont accessibles aux PMR	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer à la référence	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF	
Résultat	Résultat 1.3 : Les PMR sont mieux sensibilisés aux risques liés aux transactions non viables	Pourcentage de projets de l'ALSF qui atteignent la clôture financière	%	À déterminer avec l'enquête de référence	Au moins 50%	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de clôture de projet Rapports de S&E de l'ALSF
		Pourcentage de projets de l'ALSF faisant l'objet d'un manquement ou d'un litige	%	À déterminer avec l'enquête de référence	Moins de 10 %	
Résultats	Résultats 1.3.1 : Rapports de diligence raisonnable et d'évaluation des risques critiques produits par l'ALSF	Nombre d'analyses rapides d'évaluation des risques (RAAA) mises en œuvre chaque année	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À prévoir à partir des données de base	Rapports annuels de l'ALSF

Pilier 2°: Renforcement des capacités, gestion des connaissances et amélioration de l'efficacité institutionnelle

Résultat	Résultat 2.1 : Renforcements des capacités juridiques en Afrique	Pourcentage de juristes et de fonctionnaires africains formés qui déclarent avoir amélioré leurs capacités en matière de négociation de contrats complexes et de résolution des litiges connexes	%	90 %	90 %	Rapports de clôture des projets, évaluations des formations. Enquêtes/entretiens avec les acteurs gouvernementaux
		Nombre de juristes et de fonctionnaires africains formés par l'ALSF en présentiel	Nombre	12 533	1000 (par an)	Rapports des médias, Rapports de S&E de l'ALSF,
		Nombre de juristes et de fonctionnaires africains formés par l'ALSF en ligne	Nombre	1 200 (cumulé)	2 000 (Annuellement)	examen de mi-parcours, évaluation sommative
Résultats	Résultats 2.1.1 : Ateliers de formation en présentiel organisés	Nombre de formations organisées sur les ressources de l'ALSF et les thématiques pertinentes	Nombre	15	15 (par an)	Rapports de formation Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF

Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification
Résultats 2.1.2 : Activités de renforcement des capacités en ligne organisées	Nombre de cours en ligne développés	Nombre	6	20 (cumulé)	Plateformes numériques
	Nombre d'exposés d'apprentissage numérique et de webinaires développés et offerts	Nombre	n/a	6 (par an)	Produits de connaissances de l'ALSF Rapports annuels de l'ALSF
	Nombre de professionnels du droit/fonctionnaires ayant obtenu une certification via les plateformes numériques de l'ALSF	Nombre	1200	200 (par an)	Rapports de S&E de l'ALSF
	Nombre de professionnels du droit et de fonctionnaires formés à la négociation de transactions commerciales complexes	Nombre	12 533	3 000 (par an)	Rapports de formation
Résultats 2.1.3 : Partenariats de formation développés	Nombre de mémorandums d'accord signés avec des partenaires de formation.	Nombre	31	4 (par an)	Mémorandums d'accord Rapports annuels de l'ALSF
	Nombre de fora auxquels l'ALSF participe à des fins de visibilité	Nombre	12	8 (par an)	Rapports de S&E de l'ALSF
	Nombre de parrainages pour les activités de renforcement des capacités des partenaires	Nombre	n/a	10 (par an)	
Résultats 2.1.4 : Base de données des experts juridiques africains et des négociateurs gouvernementaux	Nombre de cabinets africains présélectionnés et retenus par l'ALSF pour intervenir en tant que conseiller principal sur des transactions commerciales complexes	Nombre	5	25 (cumulé)	Base de données des experts juridiques et des négociateurs gouvernementaux Rapports annuels de l'ALSF
	Nombre d'experts juridiques africains et de négociateurs gouvernementaux suivis dans la base de données de renforcement des capacités de l'ALSF, en partenariat avec des cabinets d'avocats internationaux lors des négociations contractuelles ou de la prestation de services de conseil	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	200 (cumulé)	Rapports de S&E de l'ALSF
Résultat Résultat 2.2°: Les connaissances sont créées et transmises	Nombre d'utilisateurs accédant aux produits de connaissance créés ou soutenus par l'ALSF	Nombre	12 000	5 000 (par an)	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF Google/statistiques
	Nombre de produits de connaissance développés et diffusés	Nombre	n/a	10 (par an)	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF Produits des connaissances
Résultats	Résultats 2.2.1 : Partenariats de gestion des connaissances mis en œuvre	Nombre	9 (cumulé)	15 (cumulé)	Produits de connaissance Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF Mémorandums d'accord

	Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification
	Résultats 2.2.2 : Plateformes numériques de l'ALSF mises en place pour la gestion des connaissances et le renforcement des capacités	Nombre de plateformes numériques mises en service	Nombre	2	5 (cumulé)	Centre de connaissances
		Centre de connaissances de l'ALSF mis en place	Oui/Non	N/A	Oui	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF
	Résultats 2.2.3 : Partenariats établis avec les gouvernements des PMR, les associations juridiques, les cabinets d'avocats africains et les institutions éducatives pour diffuser le savoir.	Nombre de nouveaux mémorandums d'accord signés avec les acteurs du PMR et les institutions en vue de soutenir la mise en œuvre du projet.	Nombre	22	3 (an)	Mémorandums d'accord Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF
Résultat	Résultat 2.3 : Renforcement des capacités institutionnelles	Pourcentage d'institutions bénéficiaires faisant état d'un renforcement de leurs capacités en matière de négociation/gestion de contrats complexes pour elles-mêmes ou pour leurs membres	%	À déterminer avec l'enquête de référence	80 %	Entretiens avec les acteurs du PMR Système de S&E de l'ALSF, examens de mi-parcours, évaluations de fin de parcours
		Nombre d'institutions bénéficiaires dotées de capacités en matière de négociation/gestion de contrats complexes et de questions institutionnelles connexes	Nombre	n/a	10 (Annuellement)	Entretiens avec les acteurs du PMR, les associations du Barreau et les organisations concernées
Résultats	Résultats 2.3.1 : Cadres juridiques et réglementaires, outils pratiques, lois types, accords et cadres élaborés/révisés par l'ALSF	Nombre d'outils de facilitation des transactions/produits de connaissance révisés	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	10 (par an)	Cadres juridiques, accords et produits des connaissances
		Nombre de cadres juridiques révisés appliqués ou mis à jour pour d'autres projets	Nombre	n/a	7 (par an)	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF
	Résultats 2.3.2 : Les institutions des PMR ont renforcé leurs capacités	Nombre d'experts détachés pour appuyer le renforcement des capacités institutionnelles des PMR	Nombre	1	5 (cumulé)	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de S&E de l'ALSF
		Nombre de stages organisés pour les stagiaires nationaux détachés	Nombre	3	1 (par an)	
		Nombre de missions d'apprentissage entre pairs et d'observation organisées	Nombre	n/a	1 (par an)	
		Nombre de notes par secteur stratégiques fournies aux PMR	Nombre	n/a	5 (par an)	

Pilier 3°: Gestion axée sur les résultats – Mesure transversale

Chaîne de résultats	Indicateurs clés de performance	Unité	Référence (2022)	Objectif (2023-2027)	Sources de vérification	
Résultat	Résultat 3 1°: Fonctionnement efficace, partenariats et actions de sensibilisation	Pourcentage des projets mis en œuvre et achevés avec succès	%	À déterminer avec l'enquête de référence	À prévoir à partir des données de base	Rapports annuels de l'ALSF
Résultats :	Résultats 3.1.1 : Programme interne de développement des capacités de l'ALSF	Programme de renforcement des capacités internes de l'ALSF	N/A	Aucun programme	Programme développé d'ici 2023	Rapports annuels de l'ALSF Matériel de formation du programme
		La pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'ALSF sont jugées très satisfaisantes dans les évaluations	-	Satisfaisant	Très satisfaisant	Rapports d'évaluation
	Résultats 3.1.2 : Mémoires d'accord conclus avec des partenaires stratégiques/financiers	Nombre de ressources mobilisées annuellement des partenaires stratégiques / financiers	\$	22 millions par an	15 millions par an	Rapports annuels de l'ALSF Mémoires d'accord
	Résultats 3.1.3 : Base de données globale de SEA	Base de données SIG de l'ALSF développée et opérationnelle	N/A	Aucune base de données	Base de données développée d'ici 2024	Rapports annuels de l'ALSF Rapports de SEA
	Résultats 3.1.4 : Adhésion accrue de l'ALSF	Nombre de nouveaux PMR qui sont devenus membres de l'ALSF et / ou ratifié le traité de l'ALSF chaque année	Nombre	27	35	Rapports annuels de l'ALSF
	Résultat 3.2 : Communication renforcée et meilleure intégration des questions transversales	Intégration des questions transversales jugée satisfaisante lors de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale	Notation	Pas satisfaisant	Satisfaisant	
	Résultats 3.2.1 : Intégration des questions transversales	Pourcentage de femmes avocates et de fonctionnaires formés dans le cadre des interventions de l'ALSF	%	30 %	30 %	Rapports annuels de l'ALSF
		Nombre de projets d'énergie propre appuyés	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer	Rapports annuels de l'ALSF
	Résultat 3.1.6 Amélioration de la communication pour une meilleure visibilité	Nombre de nouveaux utilisateurs/visiteurs sur les plateformes des réseaux sociaux de l'ALSF	Nombre	15 000	3 000 par an	Rapports annuel
		Nombre de nouveaux abonnés aux bulletins d'information de l'ALSF	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer	Rapport annuel
		Nombre de nouveaux articles publiés sur le site Internet annuellement	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer	Rapport annuel
		Nombre de nouveaux matériaux de communication développés annuellement	Nombre	À déterminer avec l'enquête de référence	À déterminer	Rapport annuel

ANNEXE II

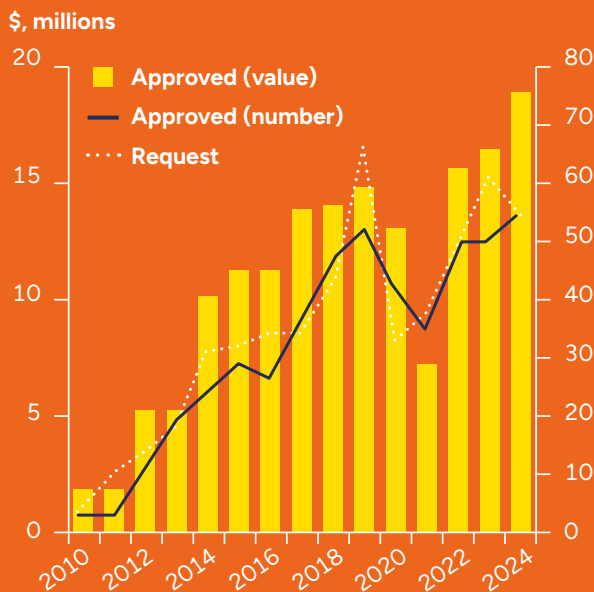
Aperçu historique des opérations de l'ALSF



Au 31 décembre 2024, l'ALSF avait approuvé au total 161,8 millions de Dollars pour 481 opérations dans plus de 50 pays africains. Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des opérations ainsi que la répartition historique des opérations de l'ALSF par domaines prioritaires, secteurs et catégories de pays.

Évolution des opérations, 2010 – décembre 2024

Part des approbations totales de 161,8 millions de Dollars EU

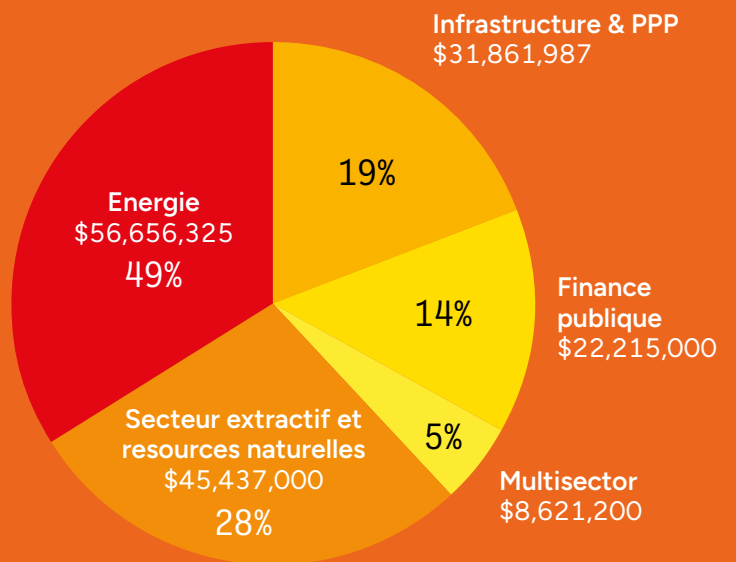


Opérations cumulées par secteur, 2010 – décembre 2024

Part des approbations totales de 161,8 millions de Dollars EU

Opérations cumulées par domaines prioritaires, 2010 – décembre 2024

Part des approbations totales de 161,8 millions de Dollars EU



Opérations cumulées dans les pays figurant sur la liste initiale des pays en situation de fragilité, 2010 – décembre 2024

Part des approbations totales de 161,8 millions de Dollars

Résumé des partenariats stratégiques de l'ALSF



Partenaire	Résumé du partenariat
Gouvernement de l'Allemagne <ul style="list-style-type: none"> • GIZ • Groupe KfW 	La contribution de 16 millions d'euros du Gouvernement allemand est destinée à : <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités juridiques des gouvernements africains pour négocier des contrats complexes dans les secteurs des industries extractives, des infrastructures, et des partenariats public-privé 2. Faciliter la mise en œuvre du Code de conduite de l'Initiative CONNEX du G7 3. Renforcer les activités de planification stratégique interne de l'ALSF, ainsi que celles de suivi et d'évaluation
Commission européenne	Les 5 millions d'euros de la CE sont destinés à : <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir les activités de la stratégie à moyen terme de l'ALSF (2018–2022). Plus précisément, les fonds de la CE aideront les États africains à conclure des accords équilibrés et durables dans les domaines des industries extractives, des infrastructures, des PPP et de l'agriculture
Gouvernement français	La contribution de 9,3 millions d'euros du gouvernement français, comprenant 5 millions d'euros du Trésor français et 4,3 millions d'euros de l'Agence française de développement (AFD), vise à renforcer les capacités juridiques des gouvernements africains dans la négociation de contrats complexes dans les secteurs des industries extractives, du développement des infrastructures et des partenariats public-privé.
Le Royaume des Pays-Bas	Ministère des Affaires étrangères – Contribution de 16,5 millions d'euros, destinée à : <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer les gouvernements africains dans la négociation de transactions commerciales complexes dans les domaines des industries extractives, des infrastructures et de la dette commerciale 2. Soutenir les gouvernements africains dans le cadre de litiges commerciaux, notamment liés aux fonds voutours 3. Renforcer les capacités des avocats africains (du secteur public et privé) dans les domaines susmentionnés
Gouvernement de Norvège	Ministère des Affaires étrangères – Contribution de 75 millions de couronnes norvégiennes, destinée à : <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la capacité des gouvernements africains à gérer les litiges commerciaux externes 2. Améliorer les capacités juridiques de l'Afrique pour négocier des accords complexes, en particulier dans les domaines des ressources extractives, des infrastructures et de la dette, et 3. Coordonner les programmes de renforcement des capacités à destination des pays membres africains, dans les domaines d'intervention prioritaires de l'ALSF

Partenaire	Résumé du partenariat
Initiative Power Africa/Agence des États-Unis pour le développement international	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collaboration potentielle avec Real Clear Infra pour le développement d'une technologie permettant de collecter et d'analyser des données sur des projets antérieurs afin de créer des outils de comparaison de conditions contractuelles, accélérer les procédures de passation de marchés, améliorer la gestion des risques et favoriser un marché plus liquide des prêts pour les infrastructures.
Partenaires multilatéraux	
Fonds africain de développement (FAD)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenaire de financement 2. Mise en œuvre conjointe de projets/programmes sélectionnés
Groupe de la Banque africaine de développement (BAD)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Institution fondatrice et hôte. 2. Membre du Conseil de gouvernance de l'ALSF. 3. Coopération pour garantir un savoir-faire et une logistique adéquats, ainsi qu'une efficacité opérationnelle, notamment en termes d'accès aux réseaux pertinents dans l'ensemble de l'Afrique, et pour progresser vers des objectifs de développement communs 4. Partenariat avec diverses entités, y compris des départements et unités de la Banque, pour faciliter des projets et programmes sélectionnés.
Centre africain des ressources naturelles (ANRC), BAD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collaboration dans des projets liés aux ressources naturelles et aux industries extractives, notamment en Éthiopie, au Ghana, en Somalie, en Namibie, en Érythrée, au Niger et au Zimbabwe. 2. Parrainage conjoint et participation au Mining Indaba 3. Développement de l'Atlas de la législation pétrolière africaine Co-organisation d'une série de webinaires sur la covid 19 et le secteur extractif africain 4. Co-organisation du Forum économique Afrique-RDC sur le développement des chaînes de valeur en batteries, véhicules électriques et énergies renouvelables, à partir des minéraux stratégiques de la RDC et d'autres pays africains.
Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Union africaine	<ol style="list-style-type: none"> 1. Discussion sur la mise en œuvre conjointe (Centre africain de développement minier) de la Vision minière africaine - programme de renforcement des capacités en matière de négociations contractuelles dans l'industrie des ressources extractives avec la Facilité 2. Mise en œuvre conjointe du Rapport de haut niveau sur les Flux financiers illicites (rapport Mbeki) 3. Co-organisation du Forum économique Afrique-RDC sur le développement des chaînes de valeur en batteries, véhicules électriques et énergies renouvelables, à partir des minéraux stratégiques de la RDC et d'autres pays africains.
Banque mondiale (Fonds de conseil en infrastructure publique-privée)	Coopération en matière de renforcement des capacités pour le programme de partenariat public-privé (PPP) de l'ALSF
Banque mondiale (Vice-présidence juridique)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coopération sur l'Atlas de la législation minière africaine (AMLA) 2. Développement conjoint d'un produit de connaissance : Revue des cadres réglementaires pour les technologies numériques et l'évolution du travail dans le secteur minier en Afrique
Banque mondiale (Centre de ressources pour les partenariats public-privé)	Coopération sur la base de données PPPIRC de précédents et de lignes directrices en matière de PPP.
Banque mondiale (Global Infrastructure Facility)	Financement conjoint de projets dans le domaine de l'énergie et autres secteurs
Columbia Center on Sustainable Investment	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau

Partenaire	Résumé du partenariat
Autres partenaires	
Institut africain de droit international	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
Association africaine d'arbitrage	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau Développement d'un Atlas de la législation sur l'arbitrage en Afrique
Centre international de formation en Afrique des avocats francophones	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
East African Law Society	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
International Senior Lawyers Programme	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
International Lawyers for Africa	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
Union panafricaine des avocats	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
Association des avocats de la SADC	Renforcement des capacités et opportunités de mise en réseau
Africa Finance Corporation	Coopération pour l'identification des domaines d'assistance potentiels au nom des gouvernements
University of Cape Town, Université Strathmore, Kenya, Université Eduardo Mondlane, Mozambique, Université de Kigali, et d'autres universités africaines	Renforcement des capacités et opportunités de réseautage
Natural Resource Governance Institute et Columbia Center on Sustainable Investment	Partenariat pour le développement et la gestion de produits de connaissance sélectionnés
Institut ouest-africain de gestion financière et économique	Partenariat pour le développement et la gestion de produits de connaissance sélectionnés
Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique orientale et australe	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
Initiative collaborative africaine pour la réforme budgétaire	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
Facilité de réduction des risques géothermiques pour l'Afrique de l'Est	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
OHADA et ERSUMA	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
Fonds monétaire international	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
Initiative africaine pour la gestion de l'énergie et des ressources minérales, Ouganda	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
School of Oriental and African Studies (SOAS), Londres	Partenariat pour le développement de produits de connaissance sélectionnés
Centre for Energy, Petroleum and Mineral Law and Policy – Extractives Hub (Université de Dundee)	Renforcement des capacités et mise en réseau
Banque de commerce et de développement (TDB)	Renforcement des capacités et produits de connaissance
Oxford Policy Fellowship (OPF)	Renforcement de l'appui en matière de conseil et de capacités, notamment dans les États en transition
Fondation Bill et Melinda Gates	Partenariat pour le développement de produits de connaissance et de capacités.

ANNEXE IV

À l'ALSF – au 31 décembre 2024 Etat des adhésions



ÉTATS	Date de signature/ adhésion	Date de dépôt de la ratification Acceptation/ Approbation/ Adhésion
1 Belgique	25/09/2008	
2 Bénin	31/12/2008	
3 Brésil	18/08/2008	
4 Burundi	15/09/2008	
5 Burkina Faso	24/09/2008	01/07/2009
6 Cameroun	15/04/2009	31/05/2018
7 Cap-Vert	05/03/2015	
8 République centrafricaine	14/05/2009	
9 Tchad	08/09/2008	14/11/2009
10 Les Comores	25/10/2013	14/04/2014
11 Congo	09/12/2008	18/06/2009
12 Côte d'Ivoire	16/09/2008	06/11/2024
13 République démocratique du Congo	22/08/2008	
14 Djibouti	10/09/2008	11/12/2008
15 Égypte	05/08/2010	12/02/2014
16 Érythrée	20/12/2016	04/01/2017
17 Eswatini	06/12/2013	
18 Éthiopie	15/08/2008	02/12/2008
19 France	11/02/2013	04/04/2015
20 Gabon	13/10/2008	
21 Gambie	10/09/2008	23/08/2012
22 Ghana	10/06/2013	
23 Guinée	31/10/2008	01/06/2016
24 Guinée Bissau	12/09/2008	19/09/2008
25 Kenya	07/11/2008	

ÉTATS	Date de signature/ adhésion	Date de dépôt de la ratification Acceptation/ Approbation/ Adhésion	
26	Lesotho	16/05/2014	31/07/2023
27	Liberia	12/12/2008	
28	Libye	25/08/2008	
29	Madagascar	05/09/2008	25/11/2008
30	Malawi	12/08/2008	
31	Mali	15/12/2008	16/10/2009
32	Mauritanie	14/05/2009	
33	Îles Maurice	22/08/2012	21/11/2012
34	Maroc	14/01/2011	28/06/2013
35	Mozambique	16/09/2008	20/08/2019
36	Les Pays-Bas	26/03/2010	18/11/2011
37	Niger	13/05/2009	09/12/2014
38	Nigeria	31/07/2009	
39	Rwanda	08/08/2008	25/01/2011
40	São Tomé et Príncipe	08/08/2012	10/05/2024
41	Sénégal	25/08/2008	28/11/2008
42	Les Seychelles	25/06/2009	
43	Sierra Leone	20/12/2008	15/05/2012
44	Somalie	18/02/2013	
45	Soudan	25/06/2009	
46	Soudan du sud	25/05/2012	
47	Tanzanie	16/06/2009	
48	Togo	08/09/2008	04/11/2008
49	Tunisie	24/06/2009	24/12/2010
50	Ouganda	29/07/2008	20/03/2019
51	Royaume-Uni	17/12/2009	11/12/2014
52	Zambie	02/12/2008	22/12/2008
53	Zimbabwe	14/10/2008	08/03/2019
ORGANISATIONS			
54	Banque africaine de développement (BAD)	10/02/2009	N/A
55	Africa Finance Corporation	01/08/2014	N/A
56	Union africaine (UA)	23/08/2010	N/A
57	Banque islamique de développement(BID)	11/06/2013	N/A
58	La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)	30/10/2012	N/A
59	Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	05/04/2011	N/A
60	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)	23/06/2009	N/A
61	Banque de commerce et développement de l'Afrique orientale et australe (TDB)	05/03/2024	N/A

ANNEXE V

Composition des membres du Conseil de gouvernance et du Conseil de gestion



► Membres du Conseil de gouvernance de l'ALSF (2023-2025)

Organisations étatiques/internationales représentées	Circonscription		Nom des représentants
Tchad	Les PMR de la BAD	Centrale	M. Aboubakar Adam Ibrahim
Nigeria	Les PMR de la BAD	Ouest	Dr Oyebode Samson Oyetunde
Mauritanie	Les PMR de la BAD	Nord	M. Hamma Khattar Mohamed Mahmoud
Djibouti	Les PMR de la BAD	Est	Mme. Nasteho Saleh Awaleh
Îles maurice	Les PMR de la BAD	Australe	M. Sohail Javed Ahlaq Ahmad Suhootoorah
Banque d'investissement et de développement de la cedeao (BIDC)	Organisations internationales		M. Mamadou Saïdou Camara
Banque africaine de développement	BAD		Mme. Chinelo Anohu
Belgique	OCDE		M. François Defourny
France	OCDE		M. Stéphane Mousset
Pays-bas	OCDE		M. Pieter Janno Lolkema
Royaume-uni	OCDE		M. Indranil Chakrabarti
Brésil	Non-OCDE		M. Eduardo Rolim de Pontes Vieira

► Membres suppléants du Conseil de gouvernance de l'ALSF (2023-2025)

Organisations étatiques/internationales représentées	Circonscription		Nom des représentants
Congo	Les PMR de la BAD	Centrale	M. Ferdinand Sosthène Likouka
Sénégal	Les PMR de la BAD	Ouest	M. Papa Mamadou Gueye
Égypte	Les PMR de la BAD	Nord	M. Bassam Abdel Kareem El Zayat
Éthiopie	Les PMR de la BAD	Est	M. Berhanu Anbesa
Sao tome e principe	Les PMR de la BAD	Australe	M. Salvador da Fonseca Guadalupe
Banque islamique de developpement (BID)	Organisations internationales		M. Mohamadou Gamdji
Banque africaine de developpement	Organisations internationales		M. Désiré Vencatachellum

► Membres actuels du Conseil de gestion

Mme Manisha Dookhony est la présidente du Conseil de Gestion de l'ALSF. Économiste de formation, elle est titulaire d'une double maîtrise en économie et en administration publique de l'université de Harvard, Lady Shri Ram College, l'université de Delhi et l'université de Jawaharlal Nehru. Mme Dookhony entretient des liens très étroits tant en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone.



Elle conseille les chefs d'État et des chefs d'entreprise sur l'élaboration de politiques et de stratégies en matière d'investissement et d'environnement commercial. En tant qu'administratrice chevronnée, elle siège dans diverses institutions à but lucratif et non lucratif, à l'échelle internationale. Elle a été élue au Conseil des anciens de la *Harvard Kennedy School*, où elle a exercé les fonctions de Vice-présidente. Elle dirige actuellement le groupe des anciens élèves de Harvard à l'île Maurice. Mme Dookhony est présidente du Conseil de gestion de l'ALSF, placée sous l'égide de la Banque africaine de développement (BAD). Dans le domaine des fintech, elle siège au Conseil d'administration du groupe Mindex, qui œuvre à l'innovation dans le secteur financier numérique en Afrique. Jusqu'en 2022, elle a été Vice-présidente de l'organisation *Women in Investment and Finance of Mauritius* et continue à siéger au sein de la *Mauritius Society Renewal*. Son opinion est régulièrement sollicitée sur des sujets économiques, juridiques, géopolitiques et commerciaux, et elle intervient fréquemment dans les médias internationaux et lors de conférences. Elle est co-auteur d'un rapport récent sur les nouveaux acteurs dans l'Océan Indien.

Sur le plan professionnel, Manisha codirige Africa RISE, un programme régional de l'Union européenne couvrant 25 pays en Afrique de l'Est et australe, avec un accent sur le développement des chaînes de valeur, l'investissement et les emplois durables. Elle est également Conseillère principale auprès de la *Namibian Investment Promotion and Development Board*, et conseillère pour la *Women in Finance of Rwanda Foundation*.

Mme Pippa Tubman Armerding est juriste et spécialiste des affaires, elle cumule 20 ans d'expérience à l'échelle mondiale, notamment en Afrique, Asie, Europe et en Amérique, dans des contextes multiculturels et internationaux. Son expertise se concentre sur la formulation de conseils stratégiques et juridiques à des multinationales, des ONG et des institutions universitaires.



Outre son rôle de membre du Conseil de gestion de l'ALSF, Mme Tubman Armerding est directrice exécutive du Harvard Business School (HBS) *Africa Research Center*, administratrice indépendante de *Godrej Consumer Products Limited* et administratrice de l'Oprah Winfrey Leadership Academy for Girls. Elle a précédemment exercé les fonctions de directrice juridique chez Microsoft Afrique du Sud, de directrice des initiatives stratégiques panafricaines pour Coca-Cola, et de conseillère juridique senior pour l'Afrique de l'Est et centrale à Nairobi. Mme Tubman Armerding a débuté sa carrière comme avocate chez Davis Polk & Wardwell LLP à New York et à Paris.

Mme Tubman Armerding est diplômée en Sciences Politiques (*Cum Laude*) de l'Université de Harvard., Elle est titulaire d'un Doctorat en droit international et études juridiques de la *New York University School of Law* et d'un Certificat en gestion de la *Harvard Business School General Management Program*. Elle est l'auteure de plusieurs études de cas publiés par HBS axées sur le développement des affaires en Afrique. Mme Tubman Armerding est membre du barreau de l'État de New York.

Dr. Felister Saliku Kivisi exerce en tant que Conseillère spécialisée en Prêts souverains et gestion de la dette à la Trade and Development Bank (TDB) d'Afrique orientale et australe depuis son détachement en 2019. Avant de rejoindre TDB, elle a acquis une vaste expérience au sein du ministère des Finances du Kenya, où elle a occupé divers postes depuis 1994, dont celui d'agent administratif. Elle a gravi les échelons pour atteindre le poste de Directeur adjoint principal du Bureau de gestion de la dette publique.



Au sein de la Trésorerie nationale (ministère des Finances), elle a joué un rôle crucial dans la création et la gestion de la base de données de la dette publique kenyane. Elle a également dirigé l'équipe technique qui a préparé le Kenya pour l'émission de trois euro-obligations réussies en 2014, 2018 et 2019. Le Dr Kivisi a contribué à diverses initiatives novatrices, notamment l'émission d'obligations par téléphone mobile, et a participé à la mise en place du Bureau de gestion de la dette publique, conformément aux normes internationales.

Elle est diplômée du Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa (MEFMI) et est également formatrice au Système de comptabilisation et de gestion de la dette du Secrétariat du Commonwealth (CSDRMS).

En reconnaissance de ses services à la République du Kenya, Dr Kivisi a été décorée de l'Ordre du Grand Warrior of Kenya (OGW) en 2018.

Dr. Roland Amoussou-Guenou est associé du cabinet international Vovan & Associés, spécialisé dans l'arbitrage international, la protection des données personnelles, le droit de l'économie numérique et la réglementation des cryptomonnaies. Il supervise les départements juridiques Thaïlande-Afrique et Thaïlande-Chine au sein du cabinet Vovan Law Group à Bangkok.



Cumulant plus de deux décennies d'expérience professionnelle, il a précédemment occupé le poste de Conseiller juridique principal à l'Organisation internationale de Droit du Développement (OIDD) à Rome, en Italie. Il a également joué un rôle clé dans le projet de coopération régionale juridique du gouvernement français au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Dr Amoussou-Guenou possède également une vaste expérience en tant que membre adjoint du corps enseignant, conférencier, intervenant et ressource dans de nombreux pays d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie, notamment le Bénin, le Togo, le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Thaïlande, le Laos, le Cambodge, le Myanmar, le Vietnam, les Philippines, la Corée, le Japon, le Pakistan et le Liban.

Il est également co-fondateur et Président de la Fondation AsiAfrica, une organisation dédiée à renforcer les liens entre l'Asie et l'Afrique tout en promouvant l'éducation et la culture. Dr Amoussou-Guenou est un auteur émérite et une autorité reconnue en matière d'arbitrage international.

Professeur Dr. Christoph Kohlmeyer

est économiste agricole/sociologue rural retraité. Avec plus de 40 ans d'expérience, il a été administrateur exécutif et conseiller auprès du président de la BAD.



Dr Kohlmeyer est un professionnel chevronné qui possède une solide expérience et s'intéresse à la politique agricole, à la politique foncière, aux systèmes sociaux, à la théorie de la localisation, à l'économie du développement, aux relations commerciales internationales, à l'OMC, à l'OMC-ADPIC, à l'intégration régionale, aux États fragiles, aux politiques de paix, à la médiation et au colonialisme, ainsi qu'à la gestion de projet et au développement organisationnel.

Il a de l'expérience en Afrique et en Europe. En Europe, il a travaillé comme chef de division au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). En Afrique, il a acquis une expérience continentale, mais aussi une expérience spécifique des institutions panafricaines et des CER, du Ghana, du Bénin, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du bassin du Congo, de la région des Grands Lacs, du G5 Sahel, du Lesotho, de la Namibie et de la région de la SADC.

M. Olivier Pognon est le Directeur de l'ALSF

depuis octobre 2021. Il est responsable de l'administration quotidienne de la Facilité et supervise tous les projets de la Facilité, notamment dans les secteurs des infrastructures, des industries extractives et de l'énergie, la gestion des finances souveraines et les contentieux, ainsi que les projets liés aux accords d'investissement et aux transactions commerciales et d'affaires. Il est le représentant légal de l'institution.

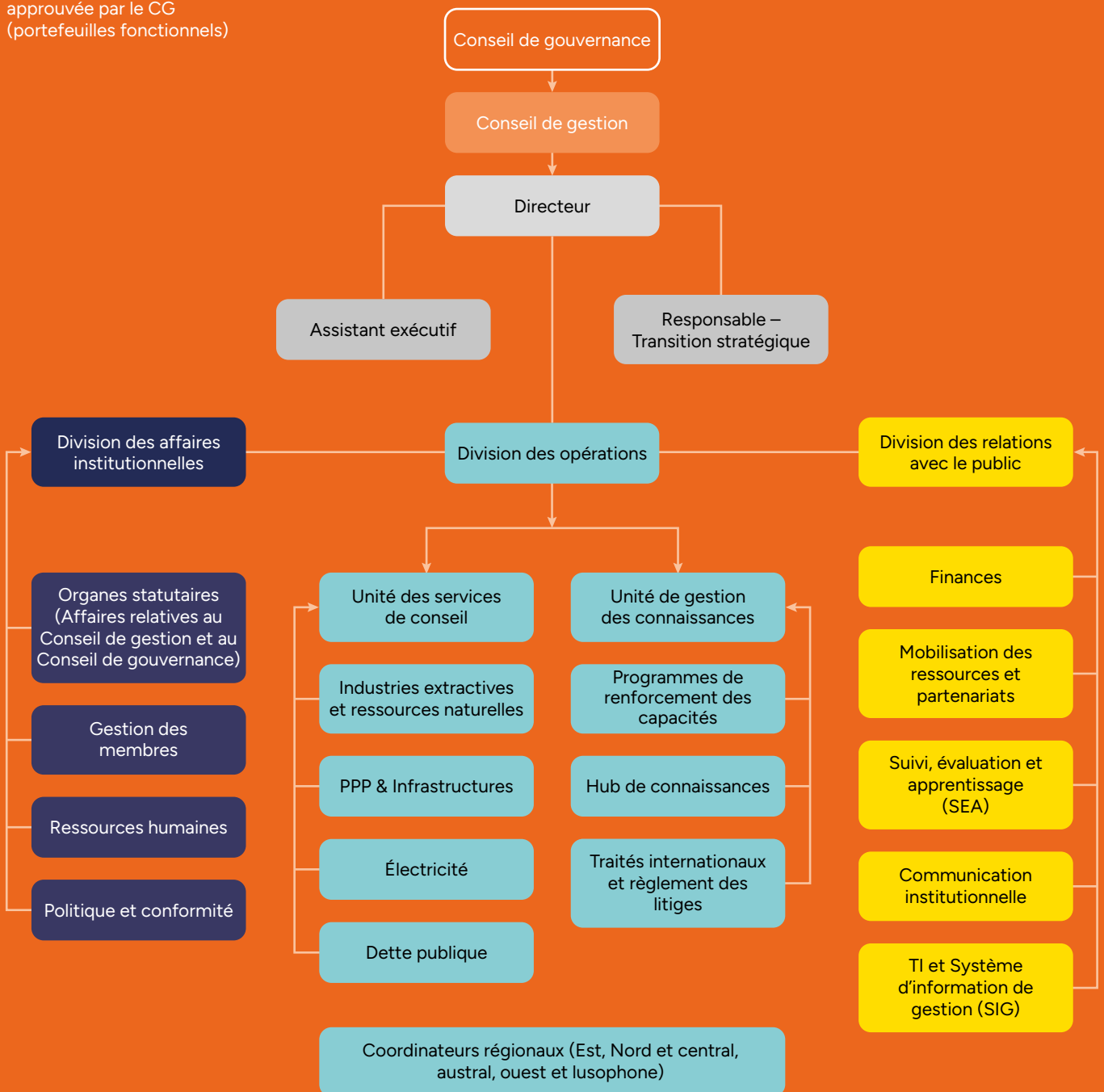


ANNEXE VI

Structure organisationnelle de l'ALSF de 2024

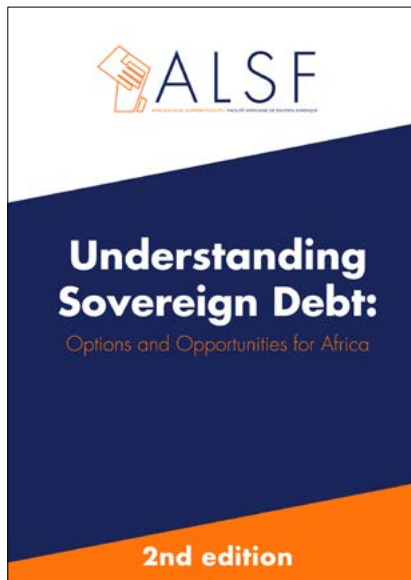


Août 2024 - Structure organisationnelle de l'ALSF approuvée par le CG (portefeuilles fonctionnels)



ANNEXE VII

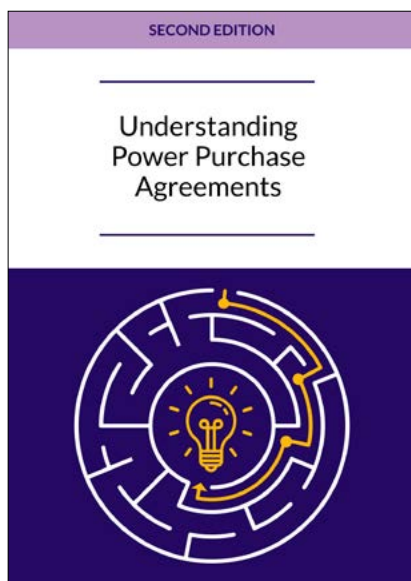
Publications sélectionnées



Comprendre la dette souveraine : Options et opportunités pour l'Afrique (2^{ème} édition)



Cadres juridiques et institutionnels des partenariats public-privé en Afrique : Une analyse comparative



Comprendre le financement des projets énergétiques (2^{ème} édition)



The Lightbulb Journal (3^{ème} édition)

ANNEXE VIII

Partenaires financiers actuels





Mai 2025

Abidjan, Côte d'Ivoire



Facilité africaine de soutien juridique

Immeuble CCIA, Plateau 01 B.P. 1387

Abidjan, Côte d'Ivoire

Tél : +225 272026 3596

Email : alsf@afdb.org